

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°582 - Mars 2017

Prochaine parution : le 4 Avril 2017

2 €

«Justice pour Théo et les autres victimes des violences policières»

Rassemblement
du 11 février
devant le
Tribunal de
Bobigny

**19 mars : Tous à la marche
« pour la justice et la dignité »
Paris / Place la Nation 14H**

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Nos priorités dans ces temps de crise

L'inamovible ministre de la défense, Le Drian, le commis voyageur des monopoles d'armement, vient d'annoncer la commande de près de 200 hélicoptères pour « les besoins futurs » des armées et pour remplir le carnet de commande du groupe Airbus Helicopters.

Une décision à plusieurs milliards, un projet qui s'étalera sur plusieurs années et qui devrait engager le prochain gouvernement. La droite ne s'y opposera certainement pas. Cela fait partie des engagements à consacrer plus d'argent au budget de l'armement, l'objectif des fameux 2% du PIB qui est la norme et le dogme de l'Otan et de Trump, objectif repris par pratiquement tous les candidats à la présidentielle.

C'est une décision qui montre que ce gouvernement, qui est « sur le départ » aura servi jusqu'au bout les « intérêts supérieurs » des marchands de canons, des banquiers qui prêteront sans sourciller de l'argent à l'Etat pour financer ce projet, certains d'en tirer un profit aussi élevé que sûr.

Les projecteurs médiatiques sont braqués ailleurs ; ils scrutent et commentent les péripéties de cette campagne électorale à rebondissements. La droite se déchire et ce sont les secteurs les plus radicaux qui occupent le devant de la scène. L'extrême droite crie au déni de démocratie pour couvrir les magouilles lui servant à payer des permanents.

C'est un climat de surenchères réactionnaires, dans lequel les forces les plus conservatrices prétendent se dresser « contre le système ». La social-démocratie, discréditée aux yeux des larges masses pour sa gestion néolibérale au service exclusif de l'oligarchie, brandit la défense de l'Etat et des institutions républicaines. Pour de larges secteurs de notre peuple, ces mots signifient l'Etat policier et les violences policières, l'Etat au service des patrons avec les lois Macron, El Khomri et Cie, l'Etat qui mène des guerres sans fin, engloutissant des milliards qui engraisent les marchands de canons, militarisant peu à peu l'économie et la société.

Ce mois de mars verra plusieurs mobilisations : celle des salariés de Pôle emploi, le 6 mars, celle des travailleurs de la santé et de la fonction publique territoriale, le 7, les mobilisations du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits, le 19 mars, avec la marche pour « la dignité et la justice », contre les violences policières... Nous y ajoutons le 18 mars, anniversaire de la Commune de Paris, grand moment du combat révolutionnaire qui a puissamment inspiré les révolutionnaires de 1917.

D'autres rendez vous vont encore s'ajouter.

Ces mobilisations n'ont pas pour but « d'interpeller les candidats ». Pourquoi le feraient elles, alors que la plupart des revendications sont connues depuis longtemps et qu'elles sont portées par des mouvements qui s'inscrivent dans la durée, des mouvements souvent unitaires, réunissant des syndicats, des associations, des militants des partis politiques...

Si ces mobilisations ciblent la politique gouvernementale, le patronat, si elles se traduisent par des exigences précises, elles mettent aussi en question les priorités et le fonctionnement de la société capitaliste, qui « marche sur la tête », qui brise les vies, bouche l'horizon des jeunes et des moins jeunes, qui est de plus en plus dure pour les couches populaires. A côté de cela, les profits des grandes entreprises flambent, comme le montre les records réalisés par celles du CAC 40 : 53 milliards !

Nous pensons qu'aujourd'hui, il faut répondre à cette mise en question de la société capitaliste, y compris dans sa dimension internationale, sur fond de concurrence toujours plus vive, de tensions plus fortes, de multiplications des guerres... Il faut prendre à bras le corps les questions du changement de système, de la nature de ce changement, qui pour nous doit être nécessairement révolutionnaire, de ce que cela implique.

L'expérience du passé, celle des grands moments du mouvement révolutionnaire, est le point de départ de cette réflexion. Nous avons évoqué la Commune de Paris, la Révolution d'Octobre 1917 : il faut y revenir, en nous efforçant d'en tirer des enseignements pour aujourd'hui, dans les conditions actuelles de la lutte de classe, de la crise du système capitaliste impérialiste. Mais il y a aussi l'expérience de ces années récentes, marquées par les impasses des politiques réformistes, par l'échec du néolibéralisme à surmonter la crise du système, mais aussi par les avancées de notre parti dans la compréhension et dans la mise en œuvre d'une politique de front qui permet à la fois de défendre les intérêts ouvriers et populaires, de résister à l'offensive du capital et de la réaction et de garder le cap de la nécessité de la rupture révolutionnaire.

C'est en nous appuyant sur ces deux socles, l'expérience historique du mouvement ouvrier et communiste et l'expérience acquise par le parti depuis sa fondation, en lien avec les combats quotidiens pour défendre les intérêts de la classe ouvrière, des masses populaires et des peuples, que nous arriverons à donner un contenu plus concret à la question de la rupture révolutionnaire.

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : Prénom :
Adresse :
Adresse internet :

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) 26 €
Version électronique (pdf) 26 €
Pli fermé 32 €
Abonnement avec **soutien** 35 €
Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

La Forge - Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Justice pour Théo et tous les autres

La dénonciation des violences de la police, de la gendarmerie, contre des jeunes, des manifestants, des habitants des cités populaires, des immigrés... et de l'impunité dont elles bénéficient, a pris une grande ampleur.

Mais avec le tabassage et le viol du jeune Théo, par un policier, dans un quartier d'Aulnay-sous-Bois (93), on est monté d'un cran. Cela a provoqué une grande colère et un sentiment de solidarité parmi la jeunesse de nos quartiers, qui se sont identifiés immédiatement à lui. Comme on l'entend souvent, ça peut arriver à n'importe quel jeune, qu'il soit noir, métis, arabe, dans n'importe quel quartier ghettoisé, qui tombe sur les policiers qui patrouillent. Quand t'es jeune, tu peux te faire contrôler plusieurs fois, par la même équipe de policiers, qui te traitent comme si tu étais un voyou. Il est parfois difficile de se mettre dans la peau de ces jeunes, humiliés, confrontés aux propos racistes quotidiens. L'impunité, ce n'est pas seulement quand il y a un mort : c'est tous les jours qu'ils la subissent.

Dans les discussions, la question revient souvent : pourquoi le gouvernement soutient aussi ouvertement la police, pourquoi ne fait-il pas en sorte que les policiers incriminés dans les « bavures » soient immédiatement sanctionnés ? Pourquoi la « version officielle » est-elle systématiquement donnée devant les micros et les caméras, par des responsables de « syndicats policiers » qui, inva-

riablement, défendent « leurs collègues qui travaillent dans des conditions difficiles » et qui parlent avant tout de la violence des jeunes à leur égard. Pourquoi c'est toujours la « police des polices » qui enquête et qui conclut à l'innocence, la légitime défense, des policiers ?

Comme pour Adama Traoré et tant d'autres, les policiers ou les gendarmes impliqués dans ces violences, dans ces assassinats, ne sont que très rarement incarcérés. Comme le soulignent les militants du collectif Justice pour Ali Ziri, « les policiers impliqués dans la mort d'Ali Ziri, ce vieil ouvrier d'Argenteuil, lors d'une interpellation, ont continué à patrouiller dans la ville, au vu de tous ».

Et quand les manifestations se succèdent, pour exiger « justice », elles sont systématiquement réprimées, comme on le voit actuellement, que ce soit à Paris, en banlieue ou dans d'autres villes.

Tout cela n'est pas lié à ce gouvernement en particulier, même s'il est responsable de cette situation. Aucun gouvernement, dans ce système, ne va à l'encontre de la police et des organes de répression, quand il s'agit de « maintenir l'ordre ».

La police, la justice, sont des piliers du système capitaliste impérialiste, qu'elles sont chargées de défendre contre toute forme de contestation. La répression de toute forme de contestation, qu'elle soit individuelle ou collective, qu'elle soit revendiquée ou pas, n'est pas un détournement de

leur fonction, mais leur fonction même.

Réprimer et dissuader, intimider, terroriser, c'est ce que fait la police depuis des années, dans les quartiers populaires désignés comme des zones à mater, où il s'agit « d'occuper le terrain ». La lutte contre les trafics, contre la délinquance, sont prétexte au déploiement des forces de répression, avec des moyens spécifiques à la guerre civile (hélicoptères, bouclages de quartiers, opérations destinées à terroriser les populations...). L'état d'urgence avait été instauré une première fois – en dehors du contexte de la guerre d'Algérie où il a été mis en place – lors des émeutes urbaines de 2005 : c'est dans un cadre encore plus liberticide qu'il a été instauré et prorogé jusqu'aux législatures.

Aujourd'hui, les victimes de violences policières se font davantage connaître : souvent soutenues par des collectifs, elles dénoncent inlassablement les faits, appellent à manifester pour que cesse l'impunité dont bénéficie les policiers. C'est leur courage et la force du combat collectif qui leur permettent de résister aux intimidations, de tenir.

Des forces essaient de défendre l'idée qu'une « police démocratique » serait la solution à la situation. Sauf qu'avec l'approfondissement de la crise et le caractère de plus en plus réactionnaire de la politique menée dans tous les domaines, c'est exactement l'inverse qui se développe, que ce soit dans la « gestion policière et

judiciaire » des populations des quartiers populaires, dans la « gestion » des manifestations syndicales et des manifestations des jeunes. ★

La marche du 19 mars, « pour la justice et la dignité » est un rendez-vous très important. Le nombre d'organisations qui y appellent ne cesse d'augmenter.

Notre parti sera dans cette manifestation avec ses drapeaux, ses mots d'ordre qui font justement le lien entre les violences policières, le racisme contre les jeunes issus de l'immigration et le passé colonial de l'impérialisme français et sa politique actuelle de domination, de pillage et de guerre contre les peuples.

CONTRE LE RACISME, LES VIOLENCES POLICIÈRES, LA HOGRA, LA CHASSE AUX MIGRANT·E·S

MARCHE
POUR LA
JUSTICE
ET LA
DIGNITÉ

DIMANCHE 19 MARS

14H PARIS / NATION

18H / RÉPUBLIQUE : CONCERT AVEC DE NOMBREUX ARTISTES
DES MONTÉES EN CAR SONT ORGANISÉES DANS DE NOMBREUSES VILLES

✚ MARCHE POUR LA JUSTICE ET POUR LA DIGNITÉ @MARCHE19MARS

Dans son ouvrage *L'Origine de la famille, de la propriété et de l'Etat* (1884), Engels fait une démonstration magistrale des conditions historiques et du stade de développement de la société qui a conduit à la naissance de l'Etat et, partant, de son caractère de classe. Machine de domination d'une classe sur une autre, l'Etat se dote d'organes de coercition : armée, police, justice, et de fonctionnaires chargés de faire respecter l'ordre capitaliste. Ces quelques citations du dernier chapitre de son ouvrage nous semblent utiles pour répondre à ceux qui défendent une « police républicaine » ou « démocratique ».

« L'Etat n'est donc pas un pouvoir imposé du dehors à la société ; il n'est pas davantage "la réalité de l'idée morale", "l'image et la réalité de la raison", comme le prétend Hegel. Il est bien plutôt un produit de la société à un stade déterminé de son développement ; il est l'aveu que cette société s'empêtre dans une insoluble contradiction avec elle-même, s'étant scindée en oppositions inconciliables qu'elle est impuissante à conjurer. Mais pour que les antagonistes, les classes aux intérêts économiques opposés, ne se consomment pas, elles et la société, en une lutte stérile, le besoin s'impose d'un pouvoir qui, placé en apparence au-dessus de la société, doit estomper le conflit, le maintenir dans les limites de "l'ordre" ; et ce pouvoir, né de la société, mais qui se place au-dessus

d'elle et lui devient de plus en plus étranger, c'est l'Etat. (...) »

Par rapport à l'ancienne organisation gentile, l'Etat se caractérise en premier lieu par la répartition de ses ressortissants d'après le territoire. (...) »

En second lieu vient l'institution d'une force publique qui ne coïncide plus directement avec la population, s'organisant elle-même en force armée. Cette force publique particulière est nécessaire, parce qu'une organisation armée autonome de la population est devenue impossible depuis la scission en classes. (...) Cette force publique existe dans chaque Etat : elle ne se compose pas seulement d'hommes armés, mais aussi d'annexes matérielles, de prisons et d'établissements pénitentiaires de toutes sortes, qu'ignorait la société gentile. (...) Elle se

renforce à mesure que les contradictions de classes s'accroissent à l'intérieur de l'Etat et que les Etats limitrophes deviennent plus grands et plus peuplés ; considérons plutôt notre Europe actuelle, où la lutte des classes et la rivalité de conquêtes ont fait croître à tel point la force publique qu'elle menaçait de dévorer la société tout entière, et même l'Etat.

(...) Disposant de la force publique et du droit de faire rentrer les impôts, les fonctionnaires, comme organes de la société, sont placés au-dessus de la société. La libre estime qu'on témoignait de plein gré aux organes de l'organisation gentile ne leur suffit point, même en supposant qu'ils pourraient en jouir ; **piliers d'un pouvoir qui devient étranger à la société, il faut assurer leur autorité par des lois**

d'exception, grâce auxquelles ils jouissent d'une sainteté et d'une inviolabilité particulières. (1) Le

plus vil policier de l'Etat civilisé a plus d'"autorité" que tous les organismes réunis de la société gentile ; (...) »

Comme l'Etat est né du besoin de refréner des oppositions de classes, mais comme il est né, en même temps, au milieu du conflit de ces classes, il est, dans la règle, l'Etat de la classe la plus puissante, de celle qui domine au point de vue économique et qui, grâce à lui, devient aussi classe politiquement dominante et acquiert ainsi de nouveaux moyens pour mater et exploiter la classe opprimée. ★

(1) Souligné par nous.

Les mobilisations pour exiger « justice pour Théo » et toutes les victimes des violences policières

Les faits remontent au 2 février, mais n'ont pas été rendus publics.

Il y a eu très vite des mobilisations sur le thème de « justice pour Théo », avec une première manifestation à Aulnay, le 6 février, organisée par les mères, les sœurs de tous ces jeunes qui se font sans cesse contrôler, harceler et provoquer par la police.

Au début, les médias ont repris la version de la police, puis ont parlé de « viol présumé », jusqu'au moment où cela ne pouvait plus « tenir » devant les évidences des témoignages et des constats médicaux.

Des affrontements entre jeunes et policiers ont eu lieu quasiment chaque soir dans différentes villes du 93.

Des premiers rassemblements ont lieu dans les villes de province, comme à **Bordeaux**.

Jeudi 9 février à 19h, Place Saint Michel, une centaine de personnes ont répondu présent à l'appel lancé sur les réseaux sociaux et repris à mi-journée par « AC ! Chômage » Bordeaux.

Surtout des jeunes, qui ont voulu montrer leur colère et leur inquiétude du tour que prennent les choses en matière de police, de répression et de criminalisation généralisée.

Le parti est intervenu en diffusant le communiqué paru sur le site : cela a permis des discussions sur le projet de « sécurité publique » déjà bien avancé par le gouvernement encore en place, et permis d'informer sur la prochaine manifestation nationale du 19 mars « Pour la justice et la dignité ».

Le slogan « Police partout, justice nulle part ! » a été repris à plusieurs reprises, ainsi que « Police, violeurs, assassins ! » et « Justice pour Adama et pour Théo ! »

Le rassemblement est parti en manifestation et a appelé à sa dissolution dès que la police a été visible.

C'est dans ce contexte qu'a été votée la loi sur la légitime défense, qui en

élargit le champ pour les policiers. Elle aggrave également les peines pour « outrage à agents » et autres dispositions liberticides. Cette loi a été exigée par les nombreuses manifestations de policiers qui ont eu lieu en soirée et la nuit, suite aux incidents de Viry-Châtillon. Pour les organisations démocratiques, cette loi s'inscrit dans toutes celles qui ont été prises dans le cadre de l'état d'urgence. Mais avec ce qui vient de se passer, elle est perçue comme un dangereux « permis de tuer » et une quasi-impunité pour les policiers auteurs de violences.

Le rassemblement de **Bobigny**, le 11 février, a réuni quelque 3 000 personnes devant le Palais de justice.

Des milliers de jeunes mais aussi des moins jeunes, des mères de familles avec enfants, avaient donc répondu à l'appel lancé par le MRAP 93 à se rassembler devant le Tribunal. Sur cette même esplanade où, par deux fois en 2016, les militants syndicaux avaient dénoncé la répression syndicale notamment celle visant les syndicalistes d'Air France dans l'affaire de la chemise. Beaucoup de jeunes donc et beaucoup de jeunes filles dont, pour nombre d'entre elles, c'était visiblement la première manifestation de ce type. Des mères de famille étaient là aussi nombreuses. Des militants politiques, syndicalistes, associatifs avaient tenu à présents. Les militants de notre parti, avec leur badge, diffusaient avec les jeunes de l'UJR leur dernier communiqué dénonçant ce contrôle d'identité d'Aulnay-sous-Bois.

Se sont succédé au micro, du haut d'une tribune improvisée, plusieurs intervenants pour dénoncer le viol de Théo par la police, les contrôles d'identité au faciès. Certains ont dénoncé l'État policier, la mystification de la France pays des droits de l'homme et tous de réclamer justice pour tous ces jeunes qui, depuis trente ans, ont eu le malheur de rencontrer la police sur leur chemin.

Évoquer, à ce moment-là, et dans ce contexte, la « police comme un service public » comme l'a fait le représentant des JC, n'a pas rencontré, à juste titre, un franc succès. Ni d'ailleurs l'orateur qui s'est présenté comme un représentant des quartiers d'Aulnay quand il a déclaré « la seule arme dans les quartiers, c'est le bulletin de vote ».

La représentante de Femme Égalité a souligné l'importance de la solidarité pour faire face et a appelé à participer à la manifestation du 19 mars « pour la justice et la dignité ».

« Justice pour Théo », « Policiers violeurs » n'ont cessé de ponctuer les différentes interventions. Jusqu'au moment où un groupe de jeunes s'est détaché du rassemblement pour aller au contact des CRS postés en hauteur, sur la passerelle surplombant l'esplanade. Les interventions se sont poursuivies à la tribune, mais beaucoup n'avaient plus que d'yeux pour ce qui se passait un peu plus loin au-dessus de leurs têtes.

Ce rassemblement s'est terminé dans une certaine tension, mais à laquelle tout le monde s'attendait, vu la lâche agression qu'ont subie ces jeunes d'Aulnay et la colère que cela a fait naître dans les quartiers. Tout le monde ayant en tête que ces agressions font suite à la mort récente d'Adama, à celle de Zayed et Bouna en 2005, et de nombreuses autres victimes de la répression policière

D'autres rassemblements ont eu lieu à **Strasbourg, Toulouse, Nantes...**

A **Grenoble**, le 18 février, les organisations de jeunesse avaient appelé à un rassemblement.

« Justice pour Théo et Adama », « Personne n'aime les matraques », « Pas de paix sans justice ». Tels étaient les slogans scandés par une centaine de jeunes, essentiellement des lycéens, à l'appel de l'association « Pas de quartier pour les clichés », de l'UNL et de l'UNEF. Des jeunes qui, même si la plupart ne viennent pas

des quartiers dits « sensibles », se sentent totalement solidaires de leurs semblables contrôlés au faciès et en butte quasi quotidiennement aux humiliations et violences policières. Le tract du parti a été diffusé et a reçu un bon accueil.

A **Toulouse**, une manifestation a eu lieu le 25 février.

Environ 200 personnes ont défilé à l'appel de CGT, FSU, Solidaires, Mrap, Ligue des droits de l'homme, le CRAN, Maison de quartier Bagatelle, SOS racisme, UNEF, Copernic, contre les violences policières commises à l'encontre de Théo mais aussi d'autres victimes comme Adama. La manifestation a terminé à la préfecture. Nous avons diffusé le tract du parti, « Justice pour Théo ».

A **Paris**, de nombreuses manifestations ont eu lieu, convoquées de jour en jour. Elles ont été systématiquement réprimées par la police. Elles continuent aujourd'hui et vont certainement continuer jusqu'au 19 mars.

Le rassemblement du 18 février, à la République, était placé sous le signe de la solidarité avec les mobilisations dans les banlieues. Mais la tonalité de plusieurs interventions tournait beaucoup autour des démarches faites auprès du gouvernement pour « démocratiser la police ».

Le fait qu'aucun policier n'ait été, jusqu'à présent, incarcéré, pas même celui qui a violé Théo, va dans le sens de l'impunité. Mais la mobilisation autour de Théo est en train de s'élargir aux différents cas de violences policières. C'est important pour tous ceux et celles qui se battent sur ces questions, pour la levée de l'état d'urgence et l'abrogation des lois scélérates qui ont été prises dans la foulée. ★

Le 19 mars, tous à la marche pour la justice et la dignité !

Argenteuil (95)

Le PS s'intéresse aux quartiers populaires ?

Jusqu'aux mobilisations pour dénoncer les violences policières, il était très peu question des banlieues dans la campagne présidentielle. Cela commence à changer, comme en témoigne l'initiative prise par le député PS, Doucet, un proche de Valls.

L'UL CGT a pris la position que nous reproduisons ci-dessous.

Communiqué, le 1^{er} mars 2017

L'Union locale des syndicats CGT d'Argenteuil a appris l'organisation d'une réunion électorale intitulée « États-

généraux de la banlieue » par un candidat aux élections législatives, P. Doucet. Cela l'a amené à faire les commentaires suivants :

Elle s'étonne d'autant plus que l'organisateur a soutenu pendant cinq ans une politique gouvernementale qui a aggravé les difficultés de la population des quartiers populaires.

L'Union locale des syndicats CGT d'Argenteuil tient à rappeler que deux des participantes à cette réunion sont deux ministres, l'une de l'Éduca-

tion nationale, l'autre du logement. La première s'est, entre autres choses, attaquée aux « zones d'éducation prioritaire ». Dans la réalité, le droit à l'éducation égal pour tous est resté un vain mot, tout comme les moyens accordés à l'accueil dans les écoles. Rien n'a été fait pour contrer la politique de nombreuses communes pour réduire le nombre d'agents des écoles et imposer la nécessité évidente en maternelle d'« une ATSEM par classe ». La seconde assume la poli-

tique gouvernementale de réduction des APL et la baisse des moyens dévolus à la construction de logements dits sociaux.

Pour finir, l'Union Locale des syndicats CGT d'Argenteuil tient à dénoncer la confusion des genres opérée par le député qui utilise un local de la coopérative AB-Habitat, à des fins personnelles et partisans, dans l'inégalité avec les autres candidats.

Pour tout contact : Patrick DEMAY, 06 72 01 83 93

Jeu de massacre à droite

La campagne électorale prend une tournure inédite, avec des prises de position, des initiatives et des règlements de compte d'une grande violence, notamment à droite. En quelques semaines, Fillon, qui a été désigné lors de la primaire à une large majorité d'électeurs de droite comme le meilleur candidat, se retrouve aujourd'hui lâché par la plupart de ceux qui l'ont promotionné. « L'affaire Penelope » suffit-elle à l'expliquer ? On peut en douter, vu le nombre de cas semblables de « détournement d'argent public » et autres tripatouillages que la droite connaît et qu'elle a toujours su « gérer ».

Plus significative, c'est la réaction de Fillon : lui qui cultivait la mesure, la maîtrise de soi s'est mis à lancer des « appels au peuple » à se mobiliser dans la rue « contre les juges », étalant tous ses soutiens et ses affinités avec la droite radicale, intégriste ; ceux et celles de la « manif pour tous » et des mouvements qui ont mobilisé, des mois durant, des foules sur des thèmes réactionnaires, aux côtés de l'extrême droite.

Pour un candidat à la charge de président de la république, censé être le « garant des institutions » et de la séparation des pouvoirs (l'exécutif, le législatif et le judiciaire), cela fait davantage penser à un apprenti putschiste qu'à un chef d'État. C'est le reproche qui lui est fait par certains de ses compagnons de parti.

Fillon affirme « qu'il ne se retirera

pas », mais l'appareil de son parti, LR, le lâche et lui reproche de faire passer ses propres intérêts avant ceux du parti. La recherche d'une « alternative » bat son plein, avec un Juppé ressorti de la « boîte » dans laquelle son échec cuisant à la primaire l'avait relégué.

A deux mois des échéances électorales, la droite est donc plus divisée, à la recherche d'un candidat « de rechange ».

Cette affaire a déjà des conséquences au niveau de la base électorale de la droite et de responsables LR. Plusieurs sont déjà passés du côté de Macron, le candidat préféré de Gattaz et de bon nombre de grands patrons. Au niveau de la base électorale, une partie se tournera vers M. Le Pen, notamment celles et ceux qui ne veulent pas d'un Juppé, même si Fillon se maintient, ce qui n'est pas sûr.

Le rôle des médias et des juges

Ce sont les médias qui ont « sorti » l'affaire Penelope et qui ont empêché qu'elle ne soit enterrée.

Le *Canard enchaîné* a joué un rôle important. Ce n'est pas la première fois qu'il tacle de la sorte des dirigeants de droite (rappelons-nous l'affaire des diamants de Giscard), avec d'autant plus de succès que ce journal a la réputation d'avoir des sources très bien informées, provenant y compris de la droite.

Mais la grande presse et les grands médias, qui ont pris en mains l'affaire, jouent un autre rôle, car ils sont contrôlés par de grands groupes monopolistes. Autrement dit, le « jeu de massacre » qu'ils ont contribué à organiser à droite, a un objectif qui va plus loin que la seule question de l'audience, ou de vendre du papier. On peut formuler l'hypothèse d'une mise en scène orchestrée autour de Macron, qui, comme nous l'avons souligné, est tout particulièrement apprécié au niveau du patronat, à la fois pour son libéralisme affiché - et largement prouvé - et son attachement à l'Europe néolibérale.

Cela renvoie aux enjeux des présidentielles, pour l'oligarchie qui dirige le pays

Le parquet national financier a été l'autre acteur de cette opération de déstabilisation de Fillon.

Personne ne va se plaindre de le voir poursuivre avec détermination un homme politique accusé de détournement d'argent public. Ce parquet a d'ailleurs été mis en place après l'affaire Cahuzac, le ministre millionnaire, fieffé menteur et détournateur des lois qu'il faisait voter. La question n'est pas d'abord de savoir si ce parquet a agi « sous ordre », comme le vocifère Fillon. Il a été pris et tant mieux s'il est condamné. La question, c'est que cette affaire éclate au

moment de la campagne, ce qui ne peut qu'alimenter les accusations d'instrumentalisation.

Les institutions de la 5^e république confèrent de très importants pouvoirs au président, pouvoirs qui ont été encore renforcés par la succession des réformes constitutionnelles allant dans le sens d'une présidentialisation du régime.

L'idée selon laquelle les élections présidentielles sont importantes, car celui qui occupe la fonction serait en mesure d'impulser des changements de fond, y compris contraires aux intérêts de l'oligarchie, est entretenue pour donner plus d'enjeu à ces élections et inciter à y participer. C'est une illusion. La campagne peut, dans certaines conditions, servir à populariser des idées et des propositions, à condition qu'elle mobilise les masses pour les arracher, qu'elle permette donc de développer une dynamique de mobilisation.

Cette mobilisation existe, mais elle est « en dehors » de la campagne. C'est la mobilisation contre les violences policières et l'impunité ; la mobilisation des femmes - et des hommes - pour la revalorisation des salaires dans les métiers féminisés ; c'est la lutte contre la guerre impérialiste et la militarisation de la société. C'est le combat contre les licenciements pour toujours plus de profits : 53 milliards en 2016 pour les monopoles du CAC 40.

C'est sur ces terrains que nous avons décidé de concentrer nos efforts. ★

Loi sur la prescription pénale

Une loi pour amnistier la corruption

Alors que l'opinion s'émeut, une fois de plus, des scandales de corruption et de détournement des fonds publics par des représentants des partis politiques parlementaires, la loi sur la prescription pénale va organiser l'amnistie des délinquants en col blanc.

Au départ, l'objectif de la loi était de mettre la France en conformité avec les autres États européens, en allongeant les délais de prescription, trop courts : la loi les double, de 3 à 6 ans pour un délit, et de 10 à 20 ans pour un crime. La prescription, c'est le principe selon lequel, passé un certain délai, l'action publique ne peut plus se mener. Autrement dit, lorsque ce délai est épuisé, il n'est plus possible de poursuivre l'auteur de l'infraction.

Depuis 1935, en ce qui concerne les abus de confiance, le point de départ du délai de prescription n'était plus appliqué par la chambre criminelle de cassation, et la durée du délai était régulièrement augmentée par de

nouvelles lois. Un état de fait qui était régulièrement contesté par certains responsables politiques ou chefs d'entreprise. La loi était donc censée remettre de l'ordre, et faire démarrer la prescription au moment de la découverte des faits.

Mais le ministre de la justice, J.-J. Urvoas, a fait passer en douce un « petit » amendement au projet de loi. Amendement pas si petit, en fait.

De quoi s'agit-il ?

La discussion portait au Sénat sur les délais de prescription des infractions occultes, dissimulées. Ce sont les graves délits financiers, abus de biens sociaux, détournement de fonds, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts... qui sont en jeu. Or, à l'opposé de la proposition initiale des députés à l'Assemblée Nationale, le ministre a introduit dans la loi la prise en compte du délai de prescription à partir du moment où les faits sont commis et non de celui où ils sont

découverts. Et il a fait passer la date butoir d'examen par la justice à 12 ans. Comme on peut le comprendre, le rapporteur LR du texte au Sénat lui a apporté son soutien.

Le délai passé (les 12 ans), aucune poursuite n'est plus possible. Désormais, un fait de corruption commis en 2003 ne pourra plus être poursuivi.

Or, quand il s'agit de faits délictueux cachés, il faut attendre des années avant qu'ils soient mis au jour ! Il n'est pas rare qu'il soit nécessaire qu'il se passe 15 ou 20 ans pour que les affaires se révèlent, à l'occasion d'un changement de majorité politique, ou de conseil d'administration dans une entreprise. Et les impacts de malversations environnementales peuvent n'apparaître qu'au fil du temps, très longtemps après les faits, comme une nappe phréatique empoisonnée par les déchets industriels, tout comme des malades victimes de l'industrie du médicament...

La presse l'a fait remarquer... il s'agit

d'un cadeau qui va bénéficier au monde des affaires ! Même si l'affaire Fillon ne sera pas impactée cette fois, puisqu'elle a débuté avant le vote de la loi, c'est un sacré message d'impunité adressé à tous les hommes et femmes politiques corrompus. Pas étonnant que le Parlement - et le gouvernement se soient cachés derrière des argumentations techniques pour justifier l'adoption définitive de la proposition de loi.

Les néolibéraux se protègent, et en tant que dirigeants politiques au service du patronat et de la finance, ils se donnent les moyens pour que la justice couvre leurs exactions. C'est la justice au service de la classe dominante qui est mise en œuvre et renforcée, et ceci dans un contexte où, très largement, la population, les couches populaires, victimes des politiques d'austérité, de la baisse de leurs revenus, de l'injustice sociale, dénoncent la corruption, les privilèges et le détournement des biens sociaux. ★

Pourquoi se mobiliser contre les violences policières ?

Tous les jeunes sont concernés

Les jeunes qui militent dans les « ZAD » comme Notre-Dame-des-Landes, ceux qui se mobilisent en solidarité avec les migrants... sont habitués à la répression, qui peut être parfois mortelle, comme ce fut le cas à Sivens où Rémi Fraisse a été tué par un tir de grenade offensive.

L'année dernière, des dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants mobilisés aux côtés des travailleurs dans les manifestations contre la loi Travail ont pu à leur tour faire l'expérience à grande échelle d'un déferlement inouï de violences policières. Elles ont été largement recensées sur les réseaux sociaux où ont été postés de très nombreux témoignages : utilisation massive des lacrymos et des canons à eau sur la foule des manifestants, charges sans sommation, évacuations violentes, arrestations musclées, manifestants tabassés à coups de pieds ou matraqués, blessures par matraques, grenades de désencerclement et balles en caoutchouc, gardes à vue abusives... Sans compter les comparutions immédiates et les condamnations très lourdes, souvent avec des mois de prison ferme !

D'autres jeunes, dans les quartiers populaires, subissent également depuis des années une autre catégorie de violences policières, humiliantes, brutales et trop souvent mortelles. 126 cas de personnes décédées en lien avec des violences policières ont été recensés entre 2000 et 2014. Cette liste n'est sans doute pas exhaustive et elle s'est de toute façon complétée depuis, avec le décès d'Adama. Quoi qu'il en soit, sur ce total de 126, 73 étaient des jeunes de moins de 30 ans, tués par balles, fauchés par des véhicules de police, décédés pendant des poursuites, lors de leur interpellation ou dans des commissariats.

Un arsenal technique et judiciaire de plus en plus perfectionné

Gaz lacrymogènes, grenades assour-

dissantes, technique de la nasse, flash-ball, techniques d'immobilisation dangereuses qui peuvent conduire à l'asphyxie, coups de poings, de balles ou de Taser, matraques télescopiques ou non... les moyens sont les mêmes, quelles que soient les situations.

L'arsenal juridique est de son côté de plus en plus sophistiqué. La circulaire Urvoas du 20 septembre 2016 mobilise les tribunaux pour la répression des violences sociales dans trois cas de figure : les manifestations syndicales et étudiantes, les violences urbaines et les mouvements dits zadistes. L'objectif : durcir les sanctions et limiter les classements sans suite ; renforcer la répression des « faits commis au préjudice des forces de l'ordre » et parer aux plaintes déposées contre les policiers.

Cette circulaire est, en soi, une confirmation, s'il en était besoin, que les jeunes, quel que soit le motif qui les amène à se confronter avec la police, ont en face d'eux un même et unique appareil d'État. Un appareil d'État qui tombe les masques et qui n'hésite pas à développer une féroce répression quand les intérêts économiques des patrons sont en cause, que les mouvements sociaux les contestent ou que les quartiers explosent et deviennent des « zones dangereuses » !

Pourquoi cette intensification de la répression ?

La violence de la répression des jeunes engagés dans la contestation de la loi Travail était à la mesure des inquiétudes du pouvoir. Il voulait casser le « tous ensemble » de la jeunesse et des travailleurs, faire peur aux uns et aux autres et affaiblir un mouvement contre une loi exigée de façon pressante par le patronat. Et ce d'autant plus que ces jeunes lycéens et étudiants, descendus dans la rue contre une réforme du code du travail, portaient avec eux une contestation profonde de la société : une contestation de la précarité comme modèle social, une interrogation sur la nature et le sens du travail qui les attend... La violence envers les jeunes des quartiers populaires n'est pas nouvelle. Si elle s'intensifie aujourd'hui, c'est pour plusieurs raisons. D'une

part, la crise économique, le niveau de chômage dans les quartiers dits « sensibles », la détérioration des services publics et les difficultés du système éducatif n'ont cessé de s'aggraver, laissant de plus en plus de jeunes sans aucune perspective, sombrant pour un certain nombre dans la délinquance et les trafics, susceptibles en tous cas de répondre par des phénomènes dits de violence urbaine à la violence sociale qu'ils subissent. La réponse par la répression et la violence policière nourrit une spirale de provocation. D'autant que l'état d'urgence et les lois qui le pérennisent renforcent dans la police un sentiment d'impunité, pouvant parfois être assimilé à un véritable « permis de tuer ». Dans ce contexte, les insultes raciales à l'égard de ces jeunes, tout comme à l'égard des migrants, font de plus en plus partie du vocabulaire utilisé par la police. La « hogra », terme d'origine algérienne évoquant le mépris du pouvoir envers la population et, par extension, l'injustice, l'abus de pouvoir, l'humiliation, est assurément une réalité dans les quartiers. C'est donc bien la double peine que subit une grande partie de la jeunesse des cités populaires : violence sociale et violence policière. Ceux qui s'accrochent et réussissent leurs études ne sont pas épargnés : leur nom et leur adresse sur un CV sont souvent un handicap majeur pour décrocher un job et, dans la rue, les contrôles au faciès ne leurs seront pas épargnés.

Justice pour Théo !

Une des caractéristiques des dernières affaires (Adama, Théo...), c'est d'avoir déclenché une mobilisation des familles, des proches et, plus largement, des habitants de leurs quartiers. Elle revendique « justice », pour que les affaires ne soient pas classées sans suite ou systématiquement requalifiées en « légitime défense » ou en « accident ». Ce sont des mobilisations légitimes et courageuses car ceux qui s'y engagent risquent bien souvent de se retrouver eux-mêmes au poste pour « outrage et violences » contre les forces de l'ordre, comme ce fut le cas pour les frères d'Adama Traoré. La « Marche du 19 mars pour la justice et la dignité » est une occasion

de dire tous ensemble « nous sommes tous concernés ».

Dans son communiqué sur l'affaire Théo, l'UJR dénonce la « violence policière, toujours ciblée et toujours injustement jugée » ainsi que cet « état d'urgence installé par le gouvernement Hollande-Valls puis Cazeneuve, ainsi que les lois qui entretiennent, chez les policiers, le sentiment de pouvoir agir en toute impunité, avec l'assurance de ne pas être inculpé ».

L'UJR appelle à se mobiliser et à mobiliser pour cette marche du 19 mars.

Elle y sera présente avec sa banderole « Justice pour Théo. Non à l'Etat policier ! »

En novembre 2012, l'UJR écrivait : « Cette accumulation d'injustices et de discriminations qui s'est accélérée avec les politiques néolibérales agressives imposées par le gouvernement Sarkozy donne régulièrement lieu à des explosions violentes dans certains quartiers populaires. Le précédent gouvernement y a répondu par la répression et l'escalade sécuritaire : moins d'écoles, mais plus de flics. Il a stigmatisé la jeunesse des cités comme une couche dangereuse qu'il faut « nettoyer ». Il a multiplié les lois « anti-bandes » et est allé parfois jusqu'à développer une véritable guérilla urbaine contre certains quartiers, comme ce fut le cas à la Villeneuve de Grenoble en 2010. Cette escalade répressive et sécuritaire n'a rien réglé. »

Cinq ans plus tard, alors que s'achève le quinquennat Hollande, le constat n'est guère plus brillant.

Il nous renforce dans notre conviction qu'il nous faut combattre ces politiques, mais aussi la société dans laquelle elles s'inscrivent. C'est ce que traduisent la plate-forme et les statuts de l'Union des Jeunes Révolutionnaires :

« L'UJR est une organisation de jeunes révolutionnaires, solidaires et internationalistes, qui défend les intérêts de la jeunesse populaire. Elle lutte dans l'objectif de renverser le système capitaliste qui engendre galère pour les jeunes, misère pour les plus vieux et précarité pour l'ensemble des travailleurs... »

Viens mener avec nous ce combat : rejoins l'union des jeunes révolutionnaires (UJR) ! ★

Crise de la production agricole française

Alors que le Salon de l'Agriculture, vitrine de la production agricole française, se déroule à Paris, une grande majorité des producteurs de lait, de viande et de volailles ont plutôt le moral en berne. « Je suis éleveur, je meurs », avaient écrit sur leur tee-shirt certains des acteurs du monde agricole présents sur le salon 2016.

La chute des prix du lait et de la viande, notamment de porc, qui a donné lieu à l'été 2015 à une grosse mobilisation des acteurs de ces secteurs, n'est pas terminée même si les « aides », reports de charges et autres crédits, ont temporairement fait retomber la tension. Quant aux producteurs de canards et d'oies du Sud-Ouest, ils subissent actuellement les épidémies de grippe aviaire qui conduisent à l'abattage de leur cheptel.

Les suicides de paysans continuent ; surendettés, travaillant à perte, déboussolés par une conjoncture qui ne leur donne aucun espoir, sentiment d'une perte de sens de leur métier, près de 200 agriculteurs se suicident ainsi chaque année. Etant donné l'ampleur et la persistance de la crise agricole actuelle, le risque de suicides ne peut malheureusement qu'augmenter. Les éleveurs laitiers et de bovins sont la population la plus à risques et certaines régions sont particulièrement touchées par ce fléau, comme la Bretagne et les Pays de la Loire.

Les défaillances d'entreprises agricoles ont encore augmenté de 4 % en 2016 avec 1331 redressements ou mises en liquidation. L'élevage reste le secteur le plus touché avec une augmentation de 8 % des défaillances. En première ligne, les élevages de porcs (+ 83 %), devant la production laitière (+ 30 %).

La situation dramatique de ces secteurs de la paysannerie est la conséquence directe de la PAC (politique agricole commune) qui a largement profité à l'agriculture productiviste, intensive, tournée à la fois vers le marché intérieur, dominé par les groupes de la grande distribution, et vers l'exportation, d'abord sur le marché européen, puis, de plus en plus, sur le marché mondial. Elle a poussé les éleveurs et producteurs de lait à investir dans des machines et des équipements pour augmenter la productivité, les endettant auprès des banques ; elle les a également poussés à acheter des compléments alimentaires auprès de l'industrie agroalimentaire ; l'augmentation de la productivité a bien eu lieu, conduisant (pour différentes raisons que nous ne développerons pas ici) à la surproduction qui a fait chuter les prix et conduit certains paysans à la faillite, et tous, à un très lourd endettement. Coincés en amont par le remboursement de leurs emprunts vis-à-vis des banques, le prix des « entrants », les frais incompressibles de leur exploita-



tion et, en aval, par les mastodontes de la grande distribution, les abattoirs et les industriels de transformation, les producteurs de lait et les éleveurs ont la corde au cou. Un agriculteur sur trois gagne aujourd'hui moins de 350 euros par mois !

Tous les candidats à l'élection présidentielle – ou presque – sont venus au salon. Tous ont parlé de réformer ou « d'améliorer » la PAC, à l'exception de Marine Le Pen qui, elle, veut la transformer en Politique Agricole Française ! Parmi les travailleurs de la campagne qui, autrefois, se faisaient un devoir d'aller voter, plutôt à droite d'ailleurs, certains n'hésitent pas à parler d'abstention, d'autres sont aujourd'hui tentés par le vote Le Pen dont le programme, pensent-ils, répond à leur colère contre l'UE et sa politique agricole.

Le modèle de production agricole développée depuis les années 50,

modèle défendu par la FNSEA, encouragé par l'UE et la politique néolibérale de tous les gouvernements, a conduit à l'exode rural, l'abandon des terres agricoles et la désertification des campagnes avec toutes les conséquences que l'on sait pour ceux qui y restent encore : plus de train, plus de poste, plus d'école, plus d'hôpital, etc.

Ce modèle d'agriculture montre sa nocivité à tous les niveaux, à commencer pour ceux qui en subissent aujourd'hui les plus lourdes conséquences. Si certaines solutions (la production biologique, les circuits courts, la vente directe) peuvent permettre à certains producteurs de s'en sortir, elles ne règlent pas le problème d'ensemble. Il faut rompre avec ce modèle ! La prise de conscience de cette nécessité est en train de progresser. ★

La FNSEA, son président et l'agrobusiness

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), principal syndicat agricole français, annonçait, il y a quelques jours, le décès de son président, Xavier Beulin. Celui-ci est également patron du groupe agroalimentaire Avril. Industriel et businessman, il siégeait dans pas moins de 15 sociétés différentes au niveau français et européen.

Le groupe Avril a salué dans un communiqué « son énergie, son charisme et sa vision qui ont permis l'émergence de ce qui est aujourd'hui un champion français ». Le communiqué indique aussi que M. Beulin a « œuvré sans relâche au développement de l'agriculture française, toujours dans l'intérêt général, comme en témoigne son parcours syndical qui l'a mené jusqu'à la présidence de la FNSEA ».

Un grand nombre de personnalités du monde politique, syndical et agricole, y sont allés de leur éloge, à commencer par François Hollande qui a déclaré : il s'agit d'« une perte majeure pour la France ». Effectivement, comme homme fort du système capi-

taliste agricole, Xavier Beulin faisait le job ! Pour ses intérêts propres sans nul doute, mais aussi et surtout, comme président de la FNSEA, pour les intérêts de l'ensemble de ceux qui dominent et profitent de la filière agricole.

Seul bémol à ce concert d'éloges, l'émission « Envoyé spécial » d'Antenne 2 !

La FNSEA et les Jeunes Agriculteurs sont intervenus pour que la chaîne qui avait programmé dans son émission du jeudi 2 mars un reportage sur Xavier Beulin le déprogramme. De quoi donc avaient-ils peur ? La chaîne a maintenu le reportage qui, à l'aide de documents (notamment d'archives cinématographiques) et d'interviews (de ministres mais aussi d'éleveurs et de différents acteurs du monde agricole) montre ce qu'est ce syndicat et le rôle qu'il joue dans la vie politique française.

Beaucoup de choses sont dites dans ce reportage. Nous reviendrons sur quelques points importants.

1/ La FNSEA ne défend pas les intérêts du monde paysan, cela de toute façon n'est pas possible. Le monde

paysan est divers ; du petit agriculteur ou éleveur qui possède une exploitation familiale de taille modeste, avec quelques têtes de bétail, à l'éleveur de milliers de poulets en batterie jusqu'au gros céréalier, propriétaire de centaines d'hectares qui gère son exploitation comme un industriel, suivant les cours des prix des céréales sur le marché mondial, tous, il est évident, non pas les mêmes problèmes et les mêmes intérêts !

Elle défend les intérêts des gros céréaliers et des partisans et bénéficiaires de l'agrobusiness.

2/ La société Avril, dont Xavier Beulin est président, qui possède la marque d'aliments pour bétail, Sanders, ne peut défendre à la fois ses intérêts d'industrie productrice d'aliments pour bétail et les intérêts des éleveurs. Il y a là « conflit d'intérêts » pour reprendre une expression aujourd'hui bien connue.

3/ La défiscalisation des biocarburants illustre la puissance de ce syndicat et sa proximité avec le pouvoir politique. Produits par le groupe agro-alimentaire Sofiprotéol, numéro un français

du biodiesel dont Xavier Beulin est président, la défiscalisation est une rente de situation offerte par le gouvernement à ce groupe ; Médiapart d'ailleurs dénonçait déjà, dans un de ses articles du 10 octobre 2012, le cadeau de 54 millions d'euros fait au président de la FNSEA, alors que le gouvernement Ayrault décidait de renouveler les agréments ; la cour des comptes elle-même avait déjà pointé du doigt cette « niche fiscale ».

4/ L'emprise de la FNSEA sur le monde agricole et ses acteurs fait de ce syndicat un interlocuteur de poids qui sait créer le rapport de force nécessaire (quitte à mettre des milliers de tracteurs dans la rue) pour faire plier un gouvernement sur ses exigences. Le reportage montre comment il a fait et défait les ministres de l'agriculture.

Pourtant, avec la crise des producteurs de lait et des éleveurs de porcs de 2015, crise qui se poursuit aujourd'hui, cette emprise commence à se fissurer et des voix s'élèvent parmi les petits producteurs pour dénoncer la direction de ce syndicat. ★

Elections dans les TPE

Les travailleurs ont besoin de véritables représentants du personnel

Le 3 février dernier, les résultats des élections dans les très petites entreprises (TPE) de moins de 11 salariés sont tombés.

Comme nous l'avions écrit dans l'article de notre journal de novembre 2016, « tous les commentateurs interpréteront les résultats avec, sur le nez, les lunettes "pour ou contre la loi EL Khomri" ».

Tel a été le cas, mais « la surprise de taille » que nombre d'entre eux appelaient de leurs vœux, à savoir que la CFDT dépasse la CGT, n'a pas eu lieu. La CGT recueille 25,12 % des voix et la CFDT, loin derrière, 15,49 %.

La CGT conforte donc sa place de première organisation syndicale auprès des 4,5 millions de travailleurs et travailleuses que compte ce secteur des TPE. Et c'est une bonne chose.

Mais derrière ce bon résultat, une réalité à transformer

Le taux de participation à ce scrutin a été plus que limité. 330 928 votants pour 4 502 621 inscrits ! Soit un taux de participation de 7,35 %. En 2012, date des premières élections de ce type, il avait été de 10,38 %, avec 478 866 votants pour 4 614 653 inscrits (100 000 inscrits de plus qu'en 2016).

D'un scrutin à l'autre, pas de « bouger » significatif quant à la participation électorale. Difficile donc d'en rendre responsables, comme ont pu le dire certains, « les électeurs qui ne se sont pas mobilisés ».

Tout le travail d'agitation et de propagande qui a été mené dans le cadre de cette campagne électorale ne pouvait, à lui seul, combler le vide syndical « sidéral » qui existe dans ce secteur des TPE.

Pas question donc de lâcher tout ce qui a pu être engagé pendant cette campagne. Il faut plutôt arriver à le pérenniser, à le multiplier en termes de contacts, de diffusion d'information... Mais surtout en termes de mobilisations pour arriver à construire, autour de telle ou telle « très petite entreprise », le rapport de force nécessaire et ce, de façon collective, interprofessionnelle, avec les militants de la boîte d'à côté, de l'Union locale... pour permettre à tel(le) ou à tel(le)s salarié-e-s de ces petites unités de faire valoir leurs revendications vis-à-vis du patron.

Lors des grèves des travailleurs sans papiers sur la région parisienne dans les années 2006/2011, et encore aujourd'hui, la CGT, a bien réussi à faire que ces travailleurs s'engagent dans la grève au sein même de leur entreprise – de très petites entre-

prises, aussi – pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits, et ce, avec l'aide des militants des Unions locales, des Unions départementales... Pourquoi cela ne serait-il pas possible avec les travailleurs – avec papiers – de ces TPE ?

Faisons-en sorte, qu'y compris pour ces salariés, le syndicalisme soit un syndicalisme de lutte et, d'autant plus en leur direction, un syndicalisme réellement solidaire par-delà les campagnes électorales.

Une caricature de délégué du personnel

Un autre aspect, et non des moindres, qui explique aussi, selon nous, ce faible taux de participation, tient au fait que lors des élections organisées en 2012, les travailleurs des TPE avaient finalement compris qu'ils n'allaient pas voter pour élire des représentants pour les défendre face à leur patron. Les élections de 2012 ont uniquement servi à mesurer la représentativité des différentes organisations syndicales. Point. Elles n'étaient en fait qu'un énorme sondage grandeur nature.

Pour ces élections de 2016, il y avait un « petit plus ». Mais ce « petit plus » tenait en ces fameuses

« Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) » où, au niveau de la région, allaient être élus dix représentants des organisations syndicales aux côtés de dix représentants patronaux. Petit calcul : ce secteur des TPE compte 4 500 000 salariés. Nous avons 13 régions en métropole et 5 régions en « Outre-mer ». A raison de 10 représentants syndicaux dans ces CPRI, nous avons donc : 180 élus pour représenter ces millions de salariés. Soit, d'un point de vue purement arithmétique... un élu pour 25 000 salariés ! Avec, en tout et pour tout, comme prérogatives, 5 heures de temps de délégation par mois avec l'obligation, pour rentrer dans la « très petite entreprise », de demander l'autorisation au patron !

Passer du sondage grandeur nature de 2012 à l'élection de ce qu'il faut bien appeler une caricature de délégué du personnel en 2016, ne pouvait aider à créer une dynamique au niveau de ce scrutin. Les travailleurs de ces « très petites entreprises » qui sont allés voter, y sont allés pour confirmer leur vote préférentiel en faveur de telle ou telle organisation syndicale comme ils avaient déjà pu le faire en 2012. ★

Pôle Emploi : Grève le 6 mars

La communication du contenu de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) en automne a mis le feu aux poudres alors que le personnel s'inquiétait pour son avenir. Les réorganisations en cours, qui vont de la fermeture l'après-midi, à la sous-traitance de nombreuses activités (le suivi des chômeurs et la saisie de parties du dossier d'allocation), puis l'apparition de « Bob Emploi » qui prétend résoudre le chômage par la magie des algorithmes avec la bénédiction de Pôle Emploi... les signaux sont nombreux.

Depuis cet été, les menaces se sont précisées. Les agences spécialisées restantes (A2S, Agences Cadres) sont sur la sellette, ou en cours d'éclatement. Les psychologues du travail, ex AFPA ou recrutés depuis la fusion, voient leur travail voler en éclat. Leur fonction devient une vague responsabilité d'encadrement, avec mobilité sur plusieurs agences, la mention de l'emploi de psychologue disparaissant sur les feuilles de paye. C'est au niveau du cœur de l'indemnisation que la suite est attendue. La Direction avec des objectifs chiffrés,

organise la dispersion de l'activité chez des façonniers, l'informatisation des inscriptions et constate benoîtement... une activité en baisse ! En agence, face à la multiplication des erreurs, les agents constatent que le nombre des dossiers en attente explose. Pourtant, fin du 1^{er} trimestre 2017, les périodes de travail seront en totalité saisies par les façonniers. Et à la fin de l'année, toutes les demandes d'allocation seront dématérialisées. En outre, la DSN - Déclaration Sociale Nominative - qui sera effective début 2018, et faite par les employeurs directement sur les fiches de paye, va diminuer encore l'activité (*). Et les objectifs chiffrés communiqués par la direction au CE n'anticipent pas encore la suite à venir pour les trois prochaines années, les prévisions étant révisables chaque année...

Sur l'Ile-de-France, d'ici la fin de l'année, les agents dits « double compétence » (placement et indemnisation) sont voués à disparaître : de 702, il en resterait 29. Quant aux spécialistes du calcul de l'indemnisation, ils passent de 959 à 924. Les agences des quartiers populaires

étant souvent les plus impactées, car là, c'est plus de 50 % des agents de l'indemnisation qui vont disparaître. Même s'il n'y a pas de licenciements (mais nombre de CDD ne sont pas renouvelés), l'avenir est sombre : qui sera mis à l'écart, et pour faire quoi ? Et ne va-t-on pas vers une disparition pure et simple, à terme, du calcul des droits par Pôle Emploi, au profit de groupes financiers, comme AXA, dont le nom circule avec insistance. Et quel impact aura le travail des sous-traitants, sur les chômeurs ? On peut déjà dire qu'il y aura davantage de refus d'allocations et d'erreurs et davantage de délais pour obtenir ses droits.

L'inquiétude a gagné tous les services

Une grande partie de l'effectif sera astreinte à des tâches de plus en plus répétitives et parcellisées, à l'accueil, à la réception en groupe, ou à de l'entretien dématérialisé. Et le futur projet immobilier dévoile une conception étrangère à un service public : un huitième seulement de l'espace

serait consacré aux bureaux d'entretien, le reste étant de vastes salles partagées avec des « partenaires » dits « acteurs de l'emploi local ».

Au sein de la CGT, les militants de terrain ont été à l'offensive. Ils ont bataillé et fini par convaincre les principales organisations syndicales de refuser cette GPEC et de mobiliser le personnel. Tournées d'agence, discussions entre militants de différentes organisations, AG du personnel juste avant les fêtes de Noël, ont permis de mesurer la sensibilité sur ces questions, et d'avancer sur des actions intersyndicales.

C'est dans ce contexte qu'une AG de près de 800 personnes à la Bourse du Travail a voté la grève reconductible à partir du 6 Mars. Une manifestation de Gambetta jusqu'à la Direction Départementale est prévue. La colère est grande, et la résistance est en marche ! ★

*La DSN - Déclaration Sociale Nominative vise à remplacer l'ensemble des déclarations périodiques et diverses formalités administratives et sociales adressées par les employeurs (CPAM, Urssaf, Pôle emploi, Centre des impôts, Caisses régimes spéciaux, etc.). La DSN repose sur la transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issues de la paie et sur des signalements d'événements.

Onzain (41)

Grève dans une maison de retraite

La maison de retraite des Bois Blancs à Onzain à côté de Blois (41) vient de connaître un mouvement de grève du 8 au 14 février, très symptomatique de la tension que connaissent ces Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La déléguée syndicale CGT de la Mutualité Centre Val de Loire, a bien voulu répondre à nos questions.

Quelle était la situation de cette EHPAD ?

Lors de la fusion/absorption de la Mutualité du 41 par la Mutualité du 37, la Direction générale a construit deux nouveaux établissements à 20 km l'un de l'autre à la place de celui qui existait. Elle a divisé le nombre de lits par deux mais n'a obtenu le budget que pour un seul établissement.

Ce financement plus qu'insuffisant a entraîné un déficit structurel et, en toute logique, un épuisement physique et psychologique du personnel du fait du « turn-over », entraînant un fort taux d'absentéisme, tout particulièrement depuis la mise en place des nouveaux plannings.

L'objectif de la direction avec ces nouveaux plannings était de réduire encore les « coûts » avec le passage d'un week-end sur deux travaillé, à deux week-ends sur cinq et l'intro-

duction d'horaires coupés. Le tout accompagné d'un mépris sans pareil de la part du nouveau directeur vis-à-vis du personnel.

L'incidence pour les résidents ?

Les résidents souffrent bien évidemment de ce turn-over systématique et du manque de personnel qualifié. Les collègues disaient elles-mêmes qu'elles craignaient de tomber dans la maltraitance vu les conditions de travail qui leur étaient imposées.

La CFDT, jusqu'à cette grève seule représentée dans l'établissement, avait approuvé au CHSCT les nouveaux plannings.

Comment la grève a-t-elle débuté ?

Lors de mes tournées syndicales j'avais déjà interpellé la direction générale sur les conditions de travail dans cet établissement, sur le non-respect de la réglementation concernant les contrats des CDD, sur le mépris du directeur... mais jusque-là sans succès. Toujours la même réponse : « le changement est toujours difficile pour les salariés, les choses vont s'améliorer avec le temps, c'est pour le bien-être des résidents... ».

Lors de mon dernier passage dans le cadre de la préparation des élections professionnelles, des salariées m'ont dit qu'elles n'en pouvaient plus et qu'elles allaient se mettre en grève.

Nous avons élaboré ensemble un cahier de revendications et, lors de la venue du Directeur général, le 8 février, nous les lui avons présentées. Il a dit qu'il allait réfléchir ! Cette réponse a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La grève a été votée à l'unanimité.

Tout de suite un piquet de grève s'est mis en place devant l'établissement avec la présence permanente des grévistes et ce, malgré le froid, avec barbecue, tables, chaises et ravitaillement assuré en partie par les familles des résidents.

Très vite, l'Agence régionale de santé (ARS) a ordonné des réquisitions, transmises par la gendarmerie sur le piquet de grève.

Vous avez fini par emporter le morceau ?

C'est du côté de la direction que cela a fini par craquer. Le vendredi, l'infirmière coordinatrice a carrément « pété les plombs ». Elle a menacé de se suicider à proximité du piquet de grève !

L'inspection du travail, qui est intervenue, n'a pu que constater la dégradation du « climat social », les infractions au code du travail, notamment concernant les CDD, et l'incurie totale du directeur qui ne connaissait même pas l'effectif de son établissement, ni d'ailleurs celui des grévistes.

Deux CDD grévistes ont immédiatement été requalifiés en CDI. L'ARS a été interpellée pour une augmentation des financements.

Le week-end qui a suivi, les familles des grévistes, et celles d'un certain nombre de résidents, ont rejoint le piquet de grève.

Le lundi, la direction de la Mutualité à Tours a tenté une dernière manœuvre avec la déléguée syndicale de la CFDT, dans le dos du piquet de grève, et de ses quelques syndiqués ! Mais le lendemain, la direction générale était obligée de signer le protocole de fin de conflit avec notamment le retour d'un week-end sur deux travaillé et la fin des horaires coupés. Une prime de 250 € bruts pour tous les salariés de la Mutualité. Une infirmière en plus a été recrutée pour soutenir l'encadrement et... le directeur a démissionné. Avec la grève, elles ont retrouvé leur dignité et certaines se sont syndiquées à la CGT.

Vu l'incurie totale de la direction pour savoir qui était ou non gréviste (réquisitionné), nous avons obtenu qu'aucune retenue pour fait de grève ne soit effectuée.

L'appel a été lancé pour la manifestation nationale du 7 mars dans la santé. ★

Supra/Perceva - Obernai (67)

La lutte se construit contre un nouveau plan de licenciements

Supra S.A. est spécialisée dans la fabrication d'appareils de chauffage domestique à bois (inserts, cheminées, poêles). C'est une Société Anonyme (SA) depuis 1958. Avec l'accentuation de la crise et de la concurrence, les ventes ont baissé. En 2011, les actionnaires, dont EDF, cèdent leurs parts au fonds de « retournement », Perceva, qui reprend Supra pour un investissement de 25 millions d'euros.

Le fonds Perceva est une société financière qui investit dans les PME en difficultés. Qu'importe le domaine, vêtements pour motards, mareyeurs, ou appareils de chauffage, « les fonds de retournement investissent entre cinq et sept ans dans des PME réalisant entre 30 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le redressement d'une entreprise nécessite entre un et trois ans avant que ne s'amorce un cycle de création de valeur », explique Jean-Louis Grevet, qui se réjouit de parvenir « à drainer une épargne mondiale pour investir dans des PME françaises fragilisées ». Perceva « se fait fort de récupérer trois fois sa mise, en moyenne. » (Extrait de l'article de La Tribune du 29/11/2011)

Ces fonds font leur beurre sur le dos des travailleurs. Depuis que Supra a été racheté par Perceva, les salariés sont passés de 370 à 170 en 5 ans ; les conditions de travail se sont dégradées, les horaires de travail déréglés en fonction des commandes. Avec leur syndicat CGT, les salariés ont combattu ces plans. Lors des dernières élections, la CGT a obtenu la majorité des suffrages.

En janvier 2017, nouveau plan de suppressions d'emplois : 80 emplois doivent disparaître, en majorité à la production, soit la moitié du personnel. Surlant sur la crise et les difficultés du marché, Supra/Perceva essaie de convaincre les salariés que les actionnaires ne peuvent pas faire autrement.

La résistance s'organise

En réponse, la CGT sort un tract « L'unité et le combat s'imposent », appelant à un premier débrayage, le 22 février. Ce fut un premier succès, car plus de 90 % du personnel de la production était dans la cour de l'usine. Beaucoup de colère, de détermination et aussi beaucoup de ques-

tions : « Que pouvons-nous faire contre les licenciements ? » « Pourquoi les bureaux ne sont-ils pas avec nous ? ». La direction de Supra a été prise de court et « est accourue » pour serrer les mains en essayant de démoraliser les grévistes. « Les actionnaires sont en train de perdre des sous, ils sont les victimes du marché. Ne faut-il pas être raisonnables ? Et bla, bla, bla... ». Chantage à l'emploi, essai de diviser la production et les bureaux, les manœuvres se multiplient. La direction joue les « victimes » du marché, alors que le marché, ce sont bien eux, les capitalistes, qui le font. « C'est la première fois que la direction utilise des coups bas pareils » nous déclare un syndicaliste.

Un second débrayage a lieu la semaine d'après. Le débat fut important avec les ouvriers, qui ne voulaient sortir que si les bureaux en étaient. Les militants CGT sont allés discuter avec les employés, expliquant que leur avenir n'était pas assuré et que leurs conditions de travail allaient souffrir de ces licenciements. Le débrayage fut une nouvelle victoire : les bureaux sont sortis et les grévistes étaient

plus nombreux. « On ne lâche rien » ! Ces deux succès sont un encouragement à renforcer et à développer la lutte. La direction le craint précisément. Et c'est pourquoi elle s'emploie à répandre des idées défaitistes et essaie d'entraîner les syndicalistes sur SON terrain, les chiffres et les primes de départ. Les salariés les plus déterminés comprennent la nécessité d'avancer dans la construction du rapport de force contre les plans de la direction, synonymes de galère et de misère. C'est une lutte pour l'avenir. L'avenir de tous les salariés, ceux qui risquent d'être licenciés, comme ceux qui resteront, mais dans des conditions plus dures.

Cette lutte n'est pas finie. Supra/Perceva va continuer ses tentatives de division, d'individualisation, de démolition. Pour Supra/Perceva, l'enjeu est que tout se fasse très vite. Face à cela, la force collective, l'analyse de la situation pour déjouer les pièges de la direction et garder en tête le point de vue des intérêts de travailleurs sont les conditions nécessaires pour obliger Supra/Perceva à céder. ★

Paris, 18 Mars 1871, la Commune prend le pouvoir !

Alors que Thiers, représentant des classes possédantes, était prêt à livrer Paris aux armées prussiennes et tentait de désarmer la garde nationale républicaine, le prolétariat parisien prit le pouvoir et instaura la Commune.

« *Les prolétaires de la Capitale, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernementales, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat... a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.* » - Manifeste du 18 mars - Comité central de la garde républicaine.

Voilà pourquoi, pour les révolutionnaires, et plus encore pour les communistes, le 18 mars est une date importante dans l'histoire du mouvement ouvrier. Elle marque la prise du pouvoir à Paris par la classe ouvrière et le début de l'établissement d'un

nouvel ordre social. C'est la première tentative de mettre sur pied un nouvel État démocratique contre la classe dirigeante, la bourgeoisie. Cette tentative n'aura duré que deux mois car elle fut écrasée par la réaction qui déploya une répression féroce à la mesure de la peur que la Commune lui avait causée !

Deux mois, c'est très peu ; pourtant, pendant ces quelques semaines, l'œuvre de la Commune fut immense : imaginant une nouvelle façon d'organiser la vie collective de la Nation, décrétant des mesures sociales dans le domaine du travail, du logement, de la protection sociale, de l'instruction...

Mais l'importance de la Commune tient avant tout aux leçons de l'expérience qu'elle a laissées aux révolutionnaires. Car c'est en suivant de très près le mouvement ouvrier français depuis les révolutions de 1830 et 1848 et en analysant l'expérience de la Commune de 1871 que Marx a mis en évidence, dans son ouvrage *La Guerre civile en France - 1871*, tout ce

qu'elle nous apprend et laisse en héritage au prolétariat et à son parti d'avant-garde. Marx a mis en particulier en évidence une des leçons les plus importantes de la Commune :

« *La classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner pour son propre compte.* » Leçon fondamentale qu'Engels reprend dans la préface à l'édition de 1891 pour les 20 ans de l'anniversaire de la Commune :

« *La Commune dut reconnaître d'emblée que la classe ouvrière, une fois au pouvoir, ne pouvait continuer à se servir de l'ancien appareil d'État ; pour ne pas perdre à nouveau la domination qu'elle venait à peine de conquérir, cette classe ouvrière devait, d'une part, éliminer le vieil appareil d'oppression jusque-là employé contre elle-même, mais, d'autre part, prendre des assurances contre ses propres mandataires et fonctionnaires en les proclamant en tout temps et sans exception, révocables.* »

C'est précisément à partir des études

d'Engels sur la question de l'apparition de l'État et de sa nature dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, des leçons que Marx a tiré des expériences de 1848-1851 dans *Le 18 brumaire de Napoléon Bonaparte*, et ensuite de la Commune de 1871, dans *La Guerre civile en France*, que Lénine va écrire en août 1917, à quelques semaines de la révolution d'Octobre, son ouvrage *L'État et la révolution*. Dans ce livre, il reprend et approfondit la question de l'État dans l'optique d'armer les bolchéviques pour la prise du pouvoir.

La Commune de Paris, parce qu'elle a fait l'expérience de la prise du pouvoir politique par la classe ouvrière et commencé à mettre sur pied, pratiquement, un nouvel État, qualitativement différent, a fait faire des pas de géant au mouvement ouvrier. Synthétisée par Marx, Engels et Lénine, cette expérience sert aujourd'hui de fondement théorique aux marxistes-léninistes de tous les pays. ★

18 mars - Anniversaire du PCOF

Le 18 mars est aussi la date anniversaire de la fondation de notre parti dont le premier congrès s'est tenu le 18 mars 1979. Il est évident que cette date n'avait pas été choisie au hasard par le Comité National de l'ORPCF (1) qui a convoqué le congrès. Dans ce choix, il y avait la volonté de placer le parti dans les pas des Communards, de s'inspirer de leur héroïsme révolutionnaire, de leur internationalisme, et de se revendiquer des combats du mouvement ouvrier de notre pays.

Voilà donc 38 ans que le parti existe ; il a été de tous les combats importants de la classe ouvrière et des masses populaires, apprenant de ces combats, et s'efforçant de jouer, dans les limites de ses forces et de ses terrains d'implantation, un rôle pour orienter ces combats dans un sens révolutionnaire.

Dans les années 90, après la chute du mur de Berlin et l'écroulement des régimes des pays de l'Est de l'Europe liés à l'ex-URSS, le Parti a su résister au déferlement idéologique de la réaction qui faisait l'apologie du capitalisme triomphant ; selon les idéologues de la bourgeoisie, c'était la fin de l'histoire !

Nous luttons aujourd'hui dans un tout autre contexte.

La crise du système capitaliste qui ne cesse de s'approfondir, le développement des mouvements révolution-

naires, notamment dans les pays arabes, la montée des mouvements de contestation sociale dans de nombreux pays, font qu'aujourd'hui, les thuriféraires du capitalisme n'ont plus vraiment le vent en poupe ! C'est pourquoi, les attaques idéologiques se portent sur un autre front, celui des partis politiques qui seraient une forme d'organisation complètement dépassée, obsolète, vouée aux oubliettes de l'histoire. S'appuyant sur le fait que les partis ouvriers embourgeoisés, les partis réformistes qui ont géré le système, ont largement déçu, que leur mode de fonctionnement anti-démocratique a joué un rôle de repoussoir, que ces partis sont presque tous en crise, on promeut aujourd'hui les « mouvements citoyens », les formes de rassemblement à l'horizontale, par réseaux etc. comme des alternatives aux vieux partis.

L'attaque idéologique contre les partis politiques

Que les masses en mouvement trouvent des formes d'expression et d'organisation nouvelles, liées en particulier au développement des nouvelles technologies de communication, cela est une chose. La question de l'organisation politique de la classe ouvrière en est une autre. Ces attaques contre les partis

reviennent en fait à nier l'existence, dans la société, de classes sociales aux intérêts distincts ; et, notamment, à noyer la classe ouvrière dans une masse confuse et diffuse qu'on nomme tantôt (au mieux) les salariés ou (au pire) les citoyens. Il ne s'agit pas pour nous, en disant cela, de nier la nécessité et la possibilité pour la classe ouvrière d'unir les autres classes et couches sociales dans le combat contre le système capitaliste. Mais la classe ouvrière ne pourra le faire et cette large unité ne pourra conduire à la rupture avec le système, à la révolution, que si la classe ouvrière possède son parti à elle, distinct et indépendant idéologiquement, politiquement, organisationnellement.

Ce parti, le parti communiste, est différent de tous les autres partis car son objectif n'est pas de gérer le système et de parvenir au sommet de l'appareil d'État par les élections. Son programme : abattre le capitalisme par la révolution, détruire l'appareil d'État bourgeois et construire un nouveau système, le socialisme. C'est son objectif stratégique. Pour créer les conditions qui permettront d'y arriver, le Parti développe des tactiques qui prennent en compte la situation, l'état d'esprit des masses et ses propres forces. Ces tactiques sont toujours au service de sa stratégie révolutionnaire.

C'est au développement et au renforcement de ce parti, sur tous les plans, que nous travaillons et que nous appelons les ouvriers d'avant-garde à le rejoindre.

Le 11 novembre prochain notre parti organisera, à la Bellevilloise, à Paris, avec les partis d'Europe qui sont organisés avec lui dans la Conférence des Partis et Organisations M-L (CIPOML), un meeting pour fêter le 100^e anniversaire de la révolution russe d'Octobre 17. Nous le ferons pour montrer que cette révolution victorieuse, certes dans un contexte historique bien différent d'aujourd'hui, a encore des choses à nous dire et des leçons qui valent pour la classe ouvrière ici et partout dans le monde. Une chose ne peut manquer d'être rappelée : la classe ouvrière de Russie n'aurait pas pu vaincre sans son parti d'avant-garde, le Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie (Bolchévik) (2). ★

(1) L'ORPCF, Organisation pour la Reconstruction du Parti Communiste de France est l'organisation qui a convoqué le congrès de fondation du PCOF.

(2) Le POSDR s'est créé véritablement sous l'impulsion directe de Lénine en 1903. Mais à la Conférence de Prague, en 1912, les Bolchéviks (littéralement les « majoritaires ») se séparent des Mencheviks (minoritaires) et constitue, sous la direction de Lénine, un parti marxiste indépendant. On parlera alors du Parti Bolchévik. Il prendra plus tard le nom de PCUS -Parti Communiste d'Union Soviétique.

L'insurrection armée d'octobre 1917

Dans le cadre de la série d'articles que notre journal a décidé de consacrer à la Révolution d'Octobre, tout au long de cette année, nous avons choisi, pour ce mois de mars, d'évoquer ce que fut concrètement cette révolution.

Les enjeux du débat

À la veille de la « révolution d'Octobre », Kerenski, social-démocrate à la tête du 3^e « Gouvernement provisoire » issu de la « révolution de Février » 1917, accusait les bolcheviks de vouloir « dresser la populace contre l'ordre existant ». Au Soviet de Petrograd, où ils avaient perdu la majorité, mencheviks et socialistes-révolutionnaires avaient voté une résolution allant dans le même sens : « La démonstration armée, qui se prépare depuis quelques jours, en vue d'un coup d'État, menace de provoquer la guerre civile... [Elle] aura inévitablement comme conséquence l'impossibilité de réunir la constituante, une nouvelle catastrophe militaire, l'échec de la révolution, la paralysie de la vie économique et l'effondrement total du pays. » Ces positions furent largement reprises au plan international par tous les courants sociaux-démocrates et réformistes (comme la SFIO, ancêtre du Parti socialiste en France). Aujourd'hui encore, il est de bon ton d'affirmer que « la révolution d'Octobre, l'horrible guerre civile, puis le triomphe de l'Armée rouge [ont enterré] définitivement les promesses de ce mois de février 1917 » (1). Parmi les historiens, les thèses de l'école libérale analysant les événements d'octobre 1917 comme un « coup d'État » perpétré par un groupuscule minoritaire, se sont largement imposées. On retrouve la formule dans la plupart des articles de vulgarisation évoquant les révolutions russes de 1917. Autrement dit, profitant du mécontentement de la population, une poignée de bolcheviks aurait confisqué la révolution et court-circuité le processus démocratique en s'accaparant le pouvoir par la violence. Cette présentation de la révolution d'Octobre vise à discréditer l'insurrection armée et le transfert du pouvoir à cet État de type nouveau que fut la République des Soviets.

La révolution de Février

Pas plus que la révolution socialiste d'Octobre, la révolution démocratique bourgeoise de Février ne fut une révolution pacifique. À l'issue de plusieurs journées de grèves et de manifestations de plus en plus massives dont les mots d'ordre étaient « Du

pain » et « A bas le tsar », plus de 60 000 soldats insurgés, qui ne voulaient plus de la guerre, sont passés du côté de la révolution et de la lutte armée contre l'autocratie. Le tsar a été chassé, ses ministres arrêtés, et un premier gouvernement provisoire a été formé sous la présidence du prince Lvov. Un soviet des députés ouvriers a vu le jour à Petrograd, mais c'est la bourgeoisie qui avait conservé le pouvoir : « Les ouvriers et les paysans revêtus de la capote militaire avaient fait la révolution, mais ce ne furent par eux qui, dans un premier temps, en recueillirent tous les fruits : à côté du Soviet avait surgi le gouvernement de la bourgeoisie. » (2) Dans les mois qui suivirent, la lutte de classe n'a cessé de s'aiguïser. Les trois « gouvernements provisoires » successifs vont continuer à envoyer au massacre des centaines de milliers de soldats. Ils refusent la terre aux paysans, continuent d'affamer la population. Ils répriment les luttes ouvrières, interdisent les journaux bolcheviks, lancent un mandat d'arrêt contre Lénine. C'est dans ce contexte que celui-ci publie différents textes sur la guerre civile et l'insurrection.

L'insurrection armée préparée par les bolcheviks

En septembre 1917, Lénine écrit : « Notre expérience de six mois de révolution [...] qui correspond entièrement à l'expérience de toutes les révolutions en Europe depuis la fin du 18^e siècle, nous montre que la guerre civile est la forme la plus aiguë de la lutte de classe qui, après des conflits économiques et politiques répétés, accumulés, accrus, exacerbés, en arrive à se transformer en conflit armé entre deux classes. » (3) Dans une lettre du 21 octobre 1917, il définit l'insurrection armée « comme une forme particulière de la lutte politique ». Alors que les bolcheviks défendaient le mot d'ordre « Tout le pouvoir au Soviets », il écrit « le passage de tout le pouvoir aux Soviets signifie en fait aujourd'hui l'insurrection armée » (4). Dans une brochure écrite en septembre 1917, il avait développé la conception marxiste de l'insurrection appliquée à la révolution russe : « Pour réussir, l'insurrection doit ne s'appuyer non pas sur un complot, non pas sur un parti, mais sur les classes d'avant-garde... [Elle] doit surgir à un tournant de l'histoire de la révolution ascendante où l'activité de l'avant-garde du peuple est la plus forte, où les hésitations sont les plus fortes dans les rangs de l'ennemi et dans ceux des amis de la révolution, faibles indécis, pleins de contra-



Manifestation à Petrograd. « Pour réussir, l'insurrection doit ne s'appuyer non pas sur un complot, non pas sur un parti, mais sur les classes d'avant-garde. »

dictions. » (5) Il y précisait pourquoi les bolcheviks de s'étaient pas assigné pour but l'insurrection lors des puissantes manifestations des ouvriers et des soldats, les 3 et 4 juillet 1917. À ce moment-là, les masses n'avaient pas encore fait jusqu'au bout l'expérience de la faillite politique des réformistes (mencheviks et socialistes-révolutionnaires) qui n'avaient pas encore été totalement démasqués : « Nos gens n'avaient pas encore été trempés par l'expérience des persécutions des bolcheviks, avec la participation des socialistes-révolutionnaires et des mencheviks », le Parti bolchevik n'avait pas encore derrière lui « la majorité du peuple » car les paysans n'avaient pas encore complètement compris que le gouvernement provisoire leur refuserait la terre. La mobilisation des masses par les bolcheviks pour écraser le coup de force contre-révolutionnaire de Kornilov, au début du mois de septembre 1917, n'avait pas encore fait la preuve qu'ils étaient les seuls capables de s'opposer à la réaction. Lorsque ces conditions furent réunies, les bolcheviks n'eurent aucune hésitation.

La destitution du gouvernement provisoire et le transfert de tout le pouvoir aux soviets

Le 10 (23) octobre 1917, le Comité central adopta la résolution présentée par Lénine qui mettait l'insurrection armée à l'ordre du jour. Six jours plus tard, une réunion du Comité central élargie discutait de sa préparation concrète. Un Comité militaire révolutionnaire fut mis en place. Le 24 octobre (6 novembre), les bolcheviks dirigent les troupes révolutionnaires et les détachements de la Garde rouge vers le Palais d'Hiver où le Gouvernement provisoire s'est

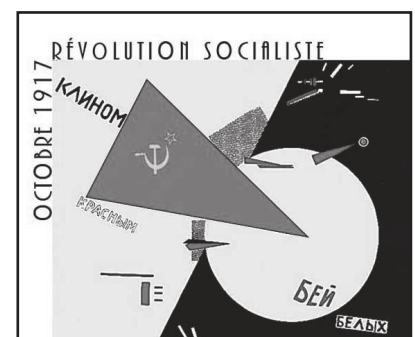
retranché. Le lendemain (7 novembre), elles occupent tous les centres névralgiques (ponts et gares, banque centrale et ministères, poste et télégraphe...). Le Palais d'Hiver est pris d'assaut. Un appel « Aux citoyens de Russie », rédigé par Lénine, annonce la destitution du Gouvernement provisoire et le passage de tout le pouvoir aux mains du Comité militaire révolutionnaire auprès du Soviet des députés ouvriers et soldats de Petrograd. Le 8 novembre, le II^e Congrès des Soviets des députés ouvriers et soldats de Russie adopte un décret sur la paix, un décret sur la terre et un décret sur la formation du gouvernement ouvrier et paysan : le Conseil des Commissaires du peuple, présidé par Lénine. ★

- (1) Journal La Croix, 17 février 1917.
- (2) Histoire de la révolution russe, Moscou 1936 ; Editions sociales, 1946, p. 94.
- (3) La révolution russe et la guerre civile, Lénine, 29 septembre 1917.
- (4) Conseils d'un absent, 21 octobre 1917.
- (5) Le Marxisme et l'insurrection, 27 septembre 1917.

1917 – 2017
100^e anniversaire
de la Révolution socialiste d'Octobre

**Rendez-vous
le 11 novembre 2017
Salle de La Bellevilloise**
21 rue Boyer 75020 Paris

Avec les partis et organisations de la CIPOML
(Conférence internationale de partis
et organisations marxistes-léninistes)



Les ventes d'armes explosent dans le monde

L'Institut international de recherche sur la paix (SIPRI), basé à Stockholm, vient de publier un rapport sur les ventes d'armes dans le monde. Comparant la période 2007-2011 et celle de 2012 à 2016, il arrive à une double conclusion : le niveau des ventes au niveau mondial a augmenté de 8,4 % et il atteint à présent celui de la fin de l'époque de la « guerre froide ». Cette tendance à la hausse s'est engagée dès les années 2000, avec notamment la « guerre d'Irak », (2003-2011). Entre 2002 et 2003, l'augmentation a été de 11 % (source SIPRI).

Ces chiffres traduisent la montée des tensions entre les grandes puissances, la multiplication des zones de guerre et la part accrue de la richesse créée consacrée à la production d'armements. Les USA restent le premier producteur et vendeur d'armes, qu'ils exportent dans une centaine de pays, contrôlant ainsi 33 % du marché.

La Russie est le deuxième vendeur mondial, avec 23 % du marché et 50 pays clients.

La Chine passe de la 6^e position à la 3^e, ce qui constitue la progression la plus marquante.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni se « tiennent », en réalisant chacun 5 % des exportations.

Les pays du premier groupe (USA, Russie, Chine) ont un marché « intérieur » suffisamment grand pour pouvoir produire à grande échelle et ainsi baisser les prix de leurs matériels militaires à l'exportation.

La montée en puissance de la Chine se réalise dans toutes les gammes d'armement. Elle a su les développer à partir des équipements soviétiques, qu'elle a, dans un premier temps, copiés, puis elle s'est lancée dans sa propre produc-

tion, allant des satellites aux fusées, bateaux, avions et équipements terrestres. Ses entreprises commencent à exporter vers des États, comme le Pakistan, le Bangladesh... qui sont en conflit avec l'Inde, une de ses rivales en Asie.

L'Inde fait partie des acheteurs les plus importants actuellement. Sa propre industrie d'armement étant encore réduite, elle a augmenté ses importations de 43 %, en faisant le plus grand importateur d'armes, avec 13 % du marché. Ses fournisseurs sont la Russie, les USA, Israël, l'Ukraine et la France (avec notamment la vente de Rafale). Ce sont les États du Moyen-Orient qui sont les plus gros acheteurs, avec l'Arabie Saoudite qui a augmenté ses achats de 212 %, juste après l'Inde. Le régime saoudien est en train de constituer une alliance militaire avec les autres monarchies du Golfe, pour contrer l'influence de l'Iran. Elle est à la tête d'une coalition qui mène une guerre totale au Yémen, avec l'appui des puissances impérialistes engagées dans la guerre de Syrie et qui se gardent bien de critiquer cette sale guerre qui fait des milliers de morts civils.

Le montant des budgets, en milliards de \$ (2016)

USA	604,5
Chine	145
Russie	58,9
Arabie saoudite	56,9
Royaume-Uni	52,5
Inde	51,1
Japon	47,3
France	47,2
Allemagne	38,3
Corée du Sud	33,8

Les importations en milliards de \$

Inde	13
Arabie saoudite	8,2
Emirats Arabes Unis	4,6
Chine	4,5
Algérie	3,7

Le rapport du SIPRI pointe les foyers de tensions qui se sont développés ces dernières années et ceux qui sont plus anciens.

Pour expliquer cette augmentation des ventes d'armes, il souligne la montée des tensions en Europe, autour de la guerre en Ukraine, la confrontation en mer de Chine, entre la Chine, le Japon, le Vietnam, le Cambodge, les Philippines, les USA. Il évoque également les guerres menées par les grandes puissances et les puissances régionales (Turquie, Arabie saoudite, Iran) en Syrie, en Irak, sur fond de guerre contre l'EI. En Europe, c'est en particulier l'Otan qui est l'instrument de cette course aux armements, avec le double objectif de porter les budgets militaires des États membres à 2 % du PIB et à consacrer 20 % de ces budgets aux investissements en matière d'achats de nouvelles armes, de modernisation des systèmes existants. Cela concerne notamment les armes nucléaires et leurs vecteurs (missiles).

L'Otan, avec la normalisation des systèmes d'armes et l'exigence « d'interopérabilité » des matériels et des unités des différents États membres, constitue un « marché » captif pour les monopoles US. Une illustration en est la vente des avions de combat F-35, conçu par le Pentagone et construit par Lockheed Martin, allié à

British Aerospace et Northrop Grumman (US), à plusieurs États européens membres de l'Otan (Canada, Turquie, Royaume-Uni, Italie, Norvège, Hollande). Ce vaste projet, dont les coûts n'ont cessé de grimper (400 milliards pour 2 500 appareils) et qui connaît de nombreux problèmes techniques, se heurte à de nombreuses mobilisations populaires, qui exigent des gouvernements qu'ils renoncent à cet achat. C'est notamment le cas au Danemark, en Belgique, où une large coalition d'organisations mène campagne sur cette question.

L'impérialisme français belliciste et militariste

Les monopoles publics et privés français de l'armement ont participé à ce festin. En 2016, les commandes se sont élevées à 60 milliards, un record, dont les trois quarts sont constituées par la vente des 35 Rafale à l'Inde et les 12 sous-marins de la DCNS à l'Australie. De gros contrats sont encore en négociation avec des États du Golfe. Elles concernent l'achat d'hélicoptères Airbus, des véhicules blindés, des canons...

Ces contrats ont été menés sous la direction directe du ministère, et plus particulièrement par le ministre Le Drian, qui place ces différentes armes labellisées « testées sur le terrain ».

La dénonciation de la politique de ventes d'armements menée par les différents gouvernements est partie intégrante du combat contre la militarisation de la société, de l'économie et des esprits. ★

Le « payez plus » de Trump à ses alliés de l'Otan

La participation de Trump au prochain sommet de l'Otan a été confirmée, mais son entourage entretient un certain flou sur la date de cette rencontre, parlant de « fin mai ». Les dates devraient être autour du prochain G7 qui aura lieu en Sicile, mais rien n'est encore fixé.

Toujours est-il que depuis ses propos sur le caractère « obsolète de l'Otan », ses ministres multiplient les déclarations sur l'attachement des USA à cette alliance militaire, qu'ils dirigent, dominant et ne sont évidemment pas prêts de lâcher.

Aucune des décisions prises par Obama et ratifiées par le sommet de l'Otan à Varsovie, concernant le déploiement de forces militaires de l'Otan aux frontières de la Russie et sur la mise en place du « bouclier anti-missiles » n'ont été remises en cause. La position de Trump consiste à dire que « les USA paient trop pour

la sécurité des autres », ses alliés de l'Otan, et il faut que cela change rapidement, à travers une augmentation de leur contribution, en termes d'augmentation des budgets de la défense. L'objectif est fixé : 2 % du PIB consacrés à ces budgets de guerre qui, de plus, doivent consacrer 20 % aux « investissements ». Malgré les difficultés politiques que cela pose à des gouvernements qui imposent des politiques d'austérité contestées par les peuples, ils sont en réalité acquis à cet objectif. Même Merkel, qui a multiplié les critiques à l'égard des positions de Trump sur l'accueil des réfugiés, sur le Brexit n'est pas opposée au renforcement de la puissance militaire de l'Allemagne, bien au contraire. Mais ce qu'elle exige, c'est d'être davantage associée aux décisions concernant l'avenir de l'Otan. L'administration Trump a des propositions dans ce domaine, comme celle

d'un engagement plus grand de leurs alliés dans le « contre-terrorisme », à travers notamment un déploiement plus important de forces dans la Méditerranée et jusqu'en Irak, où il est question de renforcer la présence de l'Otan pour encadrer et former l'armée irakienne. En écho aux craintes exprimées par Merkel et d'autres dirigeants européens, concernant les relations que Trump entend développer avec Poutine, le vice-président, Mike Pence, s'est rendu à la Conférence annuelle sur la sécurité à Munich, puis à Bruxelles, pour rencontrer Tusk et Junker (respectivement président du conseil européen et président de la commission européenne). Il n'a cessé de répéter que Trump est attaché à l'Otan.

Par-delà ses déclarations grandiloquentes sur la restauration de la puissance militaire de l'Amérique,

Trump a laissé entendre qu'il augmenterait le budget de la défense de 9 %, ce qui est considérable. Et à ceux qui s'inquiètent de la cyber-guerre conduite par la Russie, Pence a répondu : « nous devons être aussi dominants dans le mode digital que nous le sommes dans le monde réel ». Autrement dit, mettez-y les moyens ! ★

Quelle qu'en soit la date, la mobilisation contre le sommet de l'Otan est lancée depuis des semaines, aussi bien en Belgique que dans d'autres pays européens. Notre parti participe depuis le début au collectif « Ni Otan, ni guerre », qui impulse la mobilisation ici. Le texte de ce collectif (sur notre site dans la rubrique « Lutter contre la politique de guerre et la militarisation ») est déjà signé par 24 organisations.

Appel à des actions internationales contre le sommet de l'Otan à Bruxelles, les 24 et 25 mai 2017

Les gens, d'abord, pas la guerre !

Le prochain Sommet de l'Otan sera le premier auquel participera le Président des Etats-Unis, Donald Trump. Il se tiendra les 24 et 25 mai dans les tout nouveaux bâtiments du siège de l'Alliance atlantique à Bruxelles, la ville où sont basées l'Otan et l'Union européenne (UE), deux institutions qui coopèrent étroitement dans leurs politiques militaires.

L'Otan et ses États membres participent à des guerres et des interventions militaires illégales, en Yougoslavie, en Afghanistan, en Libye, en Irak, en Syrie, dans la mer Méditerranée et dans l'océan Indien. Ils contribuent massivement à l'instabilité internationale, à la course aux armements et à la militarisation. L'Otan reste liée à la plus grande menace contre l'humanité : les armes nucléaires.

De sommet en sommet, l'Otan perpétue, met en œuvre et étend sa politique de guerre et de domination.

Le monde entier est témoin des conséquences de cette politique : des pays entiers sont dévastés, des millions de gens deviennent des réfugiés, souffrent terriblement ou sont tués ; l'environnement se dégrade de façon désastreuse, l'extrémisme violent et le terrorisme augmentent ; les tensions et les affrontements militaires se multiplient ; les armes nucléaires prolifèrent et le risque d'une guerre atomique s'accroît.

La seule réponse de l'Otan face à ces effroyables conséquences est d'accélérer encore le militarisme et la guerre :

*Tous les États membres de l'Otan sont appelés à augmenter leur budget militaire jusqu'à 2 % de leur PIB. En cette période de crise économique et d'austérité, cela revient à réduire toujours plus les budgets destinés aux besoins sociaux, à l'éducation, la justice, la coopération internationale et la protection de l'environnement, qui sont tous essentiels pour construire un monde plus pacifique et plus stable.

*Les États membres de l'Otan devront utiliser 20 % de leur budget de défense à des équipements militaires : navires de guerre, avions de combat, drones, bombes, technologie. Le tout-puissant lobby de l'armement se frotte les mains d'avance. L'Otan accélère la course aux armements au mépris des mécanismes diplomatiques pour la résolution des conflits.

*L'Otan aggrave les tensions avec la Russie, en déployant des troupes et des armements à sa frontière et en installant un système de défense anti-missiles. Tout cela relance le développement militaire et empêche la construction de relations pacifiques et une compréhension mutuellement avantageuse.

*L'Otan et ses États membres multiplient les interventions hors de leurs territoires et augmentent leur présence partout dans le monde au moyen de partenariats et de « coalitions de volontaires ». Ils accroissent leur domination économique, politique et militaire, au lieu d'investir politiquement et financièrement dans l'ONU pour atteindre son but d'un monde pacifique et plus sûr.

*L'Otan présente le développement de ses politiques nucléaires comme la « garantie » suprême de la sécurité de ses membres, nonobstant le fait qu'une majorité des pays du monde entame des négociations pour un traité d'interdiction des armes nucléaires. Entretemps, les armes nucléaires étatsuniennes stationnées en Europe – sous couvert de l'Otan – et ailleurs, sont modernisées à coups de dizaines de milliards de dollars.

Nous ne voulons pas de la militarisation de l'UE ni d'une superpuissance européenne, tel que le préconisent avec de plus en plus d'insistance les dirigeants de l'UE. La fermeture militaire des frontières européennes n'est pas une réponse au défi de l'immigration. Les réfugiés sont les bienvenus.

L'Otan est la machine de guerre la plus agressive du monde. Nous avons besoin, de toute urgence, de paix et de développement durable.

Nous appelons toutes les personnes et organisations éprises de paix à se joindre aux protestations contre le Sommet de l'Otan, à Bruxelles et dans le monde entier. Faisons pression sur nos gouvernements pour investir dans le bien-être social, pas dans la guerre.

Nous demandons clairement à nos gouvernements : nous devons quitter l'Otan et l'Otan doit être dissoute. ★

No to war-no to nato
www.no-to-nato.org/

Puerto Rico

Mobilisations contre les mesures d'austérité et les privatisations

Puerto Rico est un « Etat libre associé aux USA ». Cette forme de domination coloniale, mise en place en 1952, lui vaut d'être sous la coupe du gouvernement US ; ses citoyens ont la nationalité US mais ne sont pas des citoyens US, donc n'ont pas le droit de vote. C'est aussi le dollar qui a cours dans le pays. Mais cette situation ne suffisait pas aux dirigeants étasuniens : ils ont pris le contrôle politique, économique du pays. Obama a signé, avant de quitter la présidence, la loi « pour la supervision, l'administration et la stabilité économique de Puerto Rico », appelée « Promesa » ! Elle institue un organisme de 8 personnes, nommées par Obama, qui, comme le dénoncent les organisations progressistes du pays, « ont plus de pouvoir que le gouverneur élu, que le parlement, que la justice ». Ce gouverneur est autorisé à participer aux réunions de cet organisme, sans avoir le droit de voter. L'humiliation est sans nom. La justification de cette mise sous tutelle, c'est la dette accumulée, s'élevant à quelque 73 milliards de \$.

Elle est détenue par les banques et les groupes financiers basés à Wall Street. Cette dette s'est envolée au moment de la crise financière des subprimes. Elle a été suivie de dix années de récession, provoquant un exode massif : 800 000 personnes, sur une population de 3,5 millions d'habitants, ont immigré, principalement vers les USA. Parmi elles, un grand nombre de jeunes ayant suivi des études, ce qui aggrave la crise. Le programme d'austérité que l'organisme de gestion veut imposer comporte un volet important de privatisations des agences publiques de l'énergie, de l'eau, mais aussi du système éducatif, avec notamment la privatisation de l'Université, de la protection sociale. La forêt protégée de El Yunque, à la renommée internationale et considérée comme faisant partie du patrimoine national, est également dans le collimateur des groupes financiers et hôteliers qui attendent le feu vert de l'organisme de gestion. Les conventions collectives sont suspendues et les salaires sont abaissés autour du salaire minimum fixé à 5 \$ de l'heure.

Les premiers à réagir ont été les jeunes, qui ont installé un campement permanent devant l'édifice où siège l'organisme de gestion. Les syndicats, notamment ceux des travailleurs des services publics, ont engagé la mobilisation : marches, rassemblements se succèdent. Le 9 février, 7 000 travailleurs ont manifesté contre les mesures anti-ouvrières et antisyndicales. Des mobilisations se développent également pour s'opposer aux entreprises polluantes, qui pensent pouvoir profiter de la situation pour passer outre les réglementations. La santé des populations est directement menacée par les rejets toxiques. Les partis traditionnels, qui ont toujours « accompagné » la politique coloniale de l'impérialisme US, émettent des critiques. Mais ce n'est



Manifestation du 9 février contre les mesures anti-ouvrières et antisyndicales

évidemment pas une opposition sérieuse et leur souci est à la fois de ne pas se couper totalement de la contestation qui gagne et de trouver une solution de « stabilité ». C'est pourquoi, certains reprennent la revendication d'une indépendance de l'Ile, sans remettre en cause les liens de dépendance économique qui l'enchaînent à l'impérialisme US. Ces informations nous sont parvenues à travers le Parti du Travail de République Dominicaine qui développe des liens de lutte et de solidarité avec les travailleurs, la jeunesse et les peuples des Antilles. ★

Chili

Grève dans les mines de cuivre



Quand les mineurs de la plus grande mine de cuivre du monde se mettent en grève illimitée, le cours du cuivre coté à Londres s'envole. Les mineurs luttent pour des augmentations de salaires et des primes et sont passés à la grève après des mois de négociations qui ont traîné en longueur. Cela fait plus de 40 jours qu'ils sont en grève totale. La mine d'Escondida, dans le désert d'Atacama au nord du Chili, a connu plusieurs mouvements de lutte, qui ont souvent fait plier les monopoles miniers. Le groupe anglo-australien BHP Billiton en est le propriétaire actuel.

Toute l'année 2016 a été marquée par plusieurs grèves dures des mineurs, dans plusieurs entreprises. Cette fois, les mineurs ont organisé un camp à l'intérieur de la mine et des actions pour gagner le soutien des travailleurs et de l'opinion. La direction essaie de les disqualifier, en mettant en avant leurs salaires et leurs conditions de travail, supérieurs à ceux des autres secteurs. Elle ne parle ni des conditions de travail dures et dangereuses, dans une région désertique, à plus de 3 000 m, ni des gros bénéfices réalisés. Elle veut même réduire les primes et supprimer des postes de travail, en arguant de la baisse des exportations vers la Chine.

Preuve que les travailleurs des autres secteurs ne tombent pas dans le panneau de la division, les ouvriers de Molyb, filiale du n°1 mondial du cuivre, Coldeco, se sont mis en grève, sur leurs revendications et ont rejoint les mineurs, dans la ville de Antofagasta, dans une opération de blocage. Les carabiniers envoyés pour réprimer ce mouvement ont fait plusieurs blessés.

Le gouvernement Bachelet essaie de jouer la carte de l'entremetteur entre grévistes et direction mais il est affaibli par plusieurs « affaires » de corruption et par la gestion calamiteuse des feux qui ont ravagé le pays. Le gouvernement néolibéral a besoin des rentrées financières générées par les exportations de cuivre et ne peut rien refuser aux compagnies minières.

Solidarité avec les mineurs chiliens ! ★

La 12e Semaine anticoloniale, qui se déroule traditionnellement entre le 21 février et la mi-mars, a donné cette année une place importante au passé mais aussi au présent colonial de l'impérialisme français. Films et débats sur la « sale guerre » d'Algérie, avec le témoignage d'anciens appelés, sur l'insurrection malgache, sur la situation en Kanaky à la veille du référendum, sur les relations de dépendance coloniale qui perdurent avec toutes les anciennes colonies d'Afrique à travers le système de la Françafrique...

Au vu du contexte international, marqué par l'élection de Trump et ses positions ultra-réactionnaires concernant les peuples arabes et ses liens étroits avec la réaction israélienne, les organisateurs ont décidé de faire de l'inauguration de la semaine un moment fort de soutien au peuple palestinien, autour d'une soirée consacrée à la campagne pour la suspension de l'accord d'association UE-Israël.

Enfin, la manifestation qui clôturait cette semaine s'inscrit cette année dans la grande « Marche de la dignité et de la justice » du 19 mars, l'appel de la Semaine anticoloniale soulignant les ponts évidents entre la répression et l'humiliation subie par les jeunes des quartiers populaires issus de l'immigration et le passé colonial de l'impérialisme français.

Campagne pour la Suspension de l'Accord d'association UE-Israël

Pas d'association avec l'occupation

En cette année 2017, les Palestiniens vont commémorer trois moments dramatiquement décisifs de leur histoire :

1917. La déclaration Balfour, qui concède par écrit un droit au mouvement sioniste d'établir un « foyer juif » en Palestine (alors sous mandat britannique).

1947. Le partage de la Palestine qui débouche non pas sur la création de 2 Etats comme le prévoyait la résolution de l'ONU, mais sur le premier conflit israélo-arabe et l'expropriation de 805 000 Palestiniens. A la fin de ce conflit, en 1949, l'Etat d'Israël en sort renforcé et agrandi de nouvelles terres palestiniennes et d'une partie de Jérusalem ; les pays arabes limitrophes, Transjordanie et Egypte occupant le reste des territoires palestiniens. En 1950, la Cisjordanie est annexée par la Jordanie, Gaza restant territoire palestinien sous administration de l'armée égyptienne.

1967. La Guerre des Six jours, lancée par Israël, se termine par l'occupation totale des territoires palestiniens par l'armée israélienne : Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est. Dès 67, les premiers mouvements de colonisation commencent, avec l'accord tacite des différents gouvernements israéliens, au mépris de toutes les conventions internationales et de toutes les résolutions de l'ONU.

50 ans après, non seulement la colonisation des territoires palestiniens se poursuit mais elle s'accélère, dans la foulée de l'élection de Trump, interprétée par la réaction israélienne comme un blanc-seing à la politique d'agression et de colonisation de l'Etat d'Israël.

C'est dans ce contexte que le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, le Collectif « Trop c'est trop ! » et la Plate-forme des ONG françaises pour la Palestine, ont pris l'initiative de relancer une campagne pour la suspension de l'Accord d'association UE-Israël. Le lancement public

de cette campagne a eu le 23 février, en ouverture de la Semaine anticoloniale, en présence de la chef de cabinet de l'ambassadeur de la Palestine en France.

Alima Boumediene-Thiery, députée européenne des Verts de 1999 à 2004, a retracé le premier combat pour la suspension de l'accord d'association UE-Israël, mené au Parlement européen en 2002 en s'appuyant sur les deux clauses d'exception prévues par l'accord, à savoir la violation des droits de l'homme et le non-respect de l'étiquetage des produits en provenance des colonies. Campagne menée dans un contexte particulièrement dramatique pour le peuple palestinien, marqué par l'assignation à résidence de Yasser Arafat, l'opération Rempart contre le camp de réfugiés de Jénine et le siège de l'église de la Nativité à Bethléem par l'armée israélienne. Le 10 avril, au dernier jour de l'opération Rempart contre le camp de Jénine, le Parlement européen adoptait la résolution sur la situation au Moyen-Orient qui demandait notamment « à la Commission et au Conseil de suspendre l'Accord d'association euro-méditerranéen UE-Israël ». Mais ni le Conseil, ni la Commission, ne donneront suite à ce vote.

En 2015, l'UE a bien exigé d'Israël le respect de la clause sur l'étiquetage des produits issus des colonies et destinés au marché européen mais n'en a pas interdit l'importation ni n'a créé les outils de contrôle nécessaires.

Israël est le grand bénéficiaire de cet accord, puisqu'il lui permet de bénéficier d'une totale détaxation de ses produits exportés vers l'UE. En 2015, en vertu de ces dispositions préférentielles, Israël a importé de l'UE pour 12,3 milliards d'euros et exporté vers l'UE pour 19 milliards d'euros, principalement des produits infor-



PAS D'ASSOCIATION AVEC L'OCCUPATION
Suspension de l'accord d'association UE-Israël

matiques, des composants électroniques et du matériel aéronautique, utilisés notamment dans le domaine militaire, et dont la recherche, le développement et la mise au point n'ont été possible qu'à travers les programmes de l'UE pour la recherche scientifique, notamment Horizon 2020.

Mais au-delà de l'impact économique certain que pourrait avoir une suspension de l'accord d'association UE-Israël (les exportations d'Israël vers l'UE représentent un tiers du total de ses exportations), c'est avant tout une pression politique qu'entend exercer cette campagne, au niveau des institutions européennes mais aussi au niveau des différents gouvernements de l'UE. Pour le mouvement de solidarité avec la lutte du peuple palestinien à l'initiative de cette campagne, elle est surtout un outil supplémentaire - plus ciblé et plus limité - dans le cadre de la campagne « Boycott - Désinvestissement - Sanctions » contre l'Etat d'Israël tant que celui-ci continuera sa politique d'oppression et de répression du peuple palestinien. ★

Une pétition est à la signature en ligne [<http://cnpjdpi.org/appel/?p=4>] ou auprès des militants.

Dans le cadre de la Semaine coloniale :
La Nouvelle-Calédonie en marche vers Kanaky ?
Samedi 11 Mars de 14h à 23h
CICP 21 ter rue Voltaire Paris 11^e
(M° Boulets-Montreuil)

Point sur la décolonisation

Projection d'un film suivi de 2 tables rondes :

- 1^{re} table ronde : Situation politique et sociale en Kanaky (avec des militant-e-s de l'Ustke et du Mjcf (Mouvement des jeune kanak en France))
- 2^e table ronde : Quelle solidarité en France à l'aube du référendum de 2018 ? avec l'Aisdpc, collectif solidarité Kanaky,...

Repas suivi à 20h30 d'un Concert du groupe kanak Pacific Family

Kanak

Un ordre colonial violent

« On ne tue pas
quelqu'un comme ça ! »

William Decoiré, jeune kanak de 23 ans, était recherché pour n'avoir pas respecté une mesure de semi-liberté. Le 29 octobre dernier, il a été tué par un gendarme lors d'un contrôle routier. Dès l'annonce de sa mort, les jeunes de la tribu de Saint-Louis (près de Mont-Dore) ont érigé des barrages sur le grand axe routier qui relie Nouméa au sud de la Grande Terre (la RP 1). Depuis, la tension n'est jamais vraiment retombée. Le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie qui représente l'État français a multiplié les surenchères : « *Nous sommes face à des individus dont le but est de tuer un gendarme, qui utilisent des armes de guerre, quitte à y perdre eux-mêmes leur vie.* » Le procureur de la République a qualifié la tribu de Saint-Louis de « *sanctuaire pour évadés de prison* ». Urvoas, ministre de la justice, s'en est pris directement à tous les Kanaks de la tribu en dénonçant « *la passivité de la population qui n'est pas acceptable pour que la justice puisse travailler* ». Parallèlement, « l'association citoyens montdoriers » (de la commune de

Mont-Dore) est montée au créneau pour exiger du Haut-commissaire davantage de fermeté : « *Nous vous demandons de faire votre métier qui est de protéger la population d'actes terroristes et d'engager les forces de l'ordre dans un règlement (même par la force) de cet état de fait* »... Significatifs d'un profond désarroi de la jeunesse kanak, les incidents de Saint-Louis opposant des jeunes aux forces de l'ordre se sont reproduits dans d'autres tribus, notamment dans la tribu de Saint-Laurent sur la commune de Païta, plus au nord, où deux gendarmes ont été blessés. Après que le parquet eut conclu à la légitime défense, la mère de William Decoiré a déposé une plainte pour meurtre avec partie civile. Selon ses avocats : « *Il n'y a pas eu de véritable enquête jusqu'à présent. L'affaire a été traitée à la va-vite, mais on ne tue pas quelqu'un comme ça !* »

Le fait colonial occulté

Cette affaire rappelle celles de toutes les familles de métropole qui demandent justice pour leurs proches victimes des violences policières. Mais nous ne pouvons pas occulter

une autre dimension, celle du fait colonial : négation de la conquête et de la colonisation, marginalisation du « peuple autochtone »... Une question que la loi du 28 février « *pour l'égalité réelle des outre-mer* », votée à l'unanimité par le Parlement, ne suffira pas à régler. Vouloir « *réduire les écarts de développement entre les territoires d'outre-mer et le territoire métropolitain* », élaborer « *une loi de programmation consacrée à l'égalité réelle entre les outre-mer et la France hexagonale* » et « *affirmer que cet objectif constitue une priorité de la Nation* » peut paraître louable, mais c'est nier que la Nouvelle-Calédonie et les dernières colonies françaises, ce n'est pas la France ! Un article du 13 février du journal *Le Monde* titre « *En Nouvelle-Calédonie, l'escalade de la violence menace la paix* ». Il fait état des inquiétudes « *sur les risques que cette crise fait peser sur le processus de paix et de réconciliation en place en Nouvelle-Calédonie depuis les accords de Matignon...* ». Mais la « violence » est d'abord celle de l'État colonial, de ses forces de l'ordre (rappelons-nous le massacre de la grotte d'Ouvéa qui précéda les accords de Matignon en 1988), de ses institutions. Et la paix

ne peut pas être celle que revendiquent les anti-indépendantistes, militants « loyalistes » affichés ou masqués derrière des associations de « citoyens » ! Parce que, ni les questions sociales, ni la question coloniale ne sont réglées, « l'escalade » que craignent les autorités françaises à de fortes chances de durer et de s'élargir à d'autres tribus.

L'échéance de 2018

L'an prochain doit avoir lieu le référendum, prévu par les « accords de Matignon » en 1988 et repoussé à 2018 par « l'accord de Nouméa » de 1998. L'objectif de l'accession de la Kanaky à la pleine souveraineté est encore plein d'embûches, notamment du fait de la question sensible des listes électorales. Cette échéance de 2018 va ramener dans l'actualité politique la question kanak. Dans l'immédiat, nous devons dénoncer la répression, les arrestations et le traitement sécuritaire du malaise de la jeunesse kanak et ne jamais oublier le droit inaliénable à l'indépendance de la Kanaky et de l'ensemble des peuples colonisés par notre propre impérialisme. ★

Grèce

Une énième cure d'austérité

En août 2015, la troïka imposait un plan drastique de « réformes ». En échange d'un prêt de 86 milliards d'euros. Un peu plus de 32 milliards ont déjà été versés avec, en contrepartie, la privatisation des services publics, le licenciement de milliers de fonctionnaires, une baisse des salaires, des retraites et des prestations sociales, des taxes supplémentaires sur les produits de première nécessité. D'ici la fin juin, Athènes aura à nouveau besoin d'au moins 7 milliards, non pas pour investir et soulager la misère du peuple, mais pour rembourser ses créanciers dans les délais prévus.

La rencontre du 20 février entre le Gouvernement grec et la « troïka » avait pour objectif de fixer les modalités de ce prêt. Certains, parmi le gouvernement Syriza-Anel, caressaient l'espoir d'une division de la troïka. Depuis plus d'un an, les dirigeants du Fonds monétaire international (FMI) font en effet miroiter la perspective d'une restructuration de la dette grecque dont la BCE ne veut pas entendre parler. En visite à Berlin, la directrice du FMI, Christine Lagarde, s'est chargée de doucher

leurs espérances. Dans une interview accordée à une chaîne publique allemande, le 22 février, elle a détaillé ce qu'elle entendait par « restructuration » : il n'est pas question de réduire le montant faramineux de la dette, mais simplement d'étaler son remboursement avec un plafonnement des taux d'intérêts. Le commissaire européen aux affaires économiques et sociales, Pierre Moscovici, a synthétisé cette « opposition » dans une interview à Euronews : « *Il est impossible d'imposer plus de mesures d'austérité au peuple grec* » mais « *il est nécessaire et légitime d'avoir plus de réformes afin de rendre la Grèce plus compétitive* » !

Tant qu'il restera quelques lambeaux de viande sur la carcasse, « le Grec paiera » ! Il faut pourtant bien les chercher : 1/3 de la population n'a plus de couverture sociale, le chômage atteint 24 % (il est de 50 % chez les moins de 25 ans), le pouvoir d'achat a baissé de 40 %, la mortalité infantile s'est accrue de 181 %, l'émigration des jeunes, des ouvriers, des professions libérales, des cadres, impacte gravement l'avenir du pays.

Pourtant, le gouvernement de Tsipras s'est engagé une nouvelle fois à serrer la vis des retraites, à imposer de nouvelles taxes, à augmenter les impôts, à remettre en cause le code du travail. Si Athènes parvient à appliquer ce programme imposé par la troïka, elle pourra proposer ses propres réformes dites « mesures compensatoires ». C'est oublier que la Grèce est sous tutelle financière et que ni le gouvernement, ni le parlement ne peuvent rien décider sans l'aval de leurs créanciers. Niant l'évidence de nouveaux sacrifices pour le peuple, certains dirigeants de Syriza parlent d'une demi-victoire. Dans une interview accordée à *l'Humanité Dimanche* du 2 mars, le président du groupe parlementaire de Syriza, Costas Zachariadis, déclare : « *Si on ne devait retenir qu'une chose, c'est que cet accord démontre que les solutions préconisées pour la Grèce ne seront plus fondées sur l'austérité et ses impasses* » !

Le peuple grec est bien placé pour n'accorder aucun crédit à ce genre d'affirmations qui relèvent de la croyance et d'une propagande dont il est abreuvé depuis près d'une dizaine

d'années. De longues luttes se développent, (dans l'agriculture, la santé, pour la défense des services publics, contre les expulsions...). Pour la première fois, une majorité de la population serait aujourd'hui favorable à une sortie de l'euro et de l'Union européenne, ainsi qu'à une suppression totale ou d'une partie significative de la dette. Quitte à souffrir de l'austérité, le « grexit » apparaît préférable à une humiliation dont on ne voit pas la fin, certains au FMI prévoyant qu'il faudra près d'un siècle pour éponger la dette. Dans chaque réunion avec les créanciers, Tsipras et ses ministres mettent en garde contre la montée de la colère populaire qui s'exprime par des actes de résistance contre cette Europe de la finance, mais continue dans les faits à mettre en œuvre cette politique. Malgré les privations et la misère, le peuple grec ne baisse pas les bras. Il a accumulé de grandes traditions de luttes et de solidarité au cours de son histoire. C'est cet appel à la résistance et à la dignité qu'ont voulu mettre en avant ces étudiants d'Athènes en inscrivant sur leurs banderoles : « **Il vaut mieux vivre pauvre et debout que riche et à genoux** ». ★

Equateur

Premier bilan de la campagne présidentielle

Le premier tour des élections présidentielles vient d'avoir lieu. Le candidat soutenu par Correa et tout l'appareil étatique n'est pas parvenu à s'imposer dès le premier tour. La base sociale et électorale du régime s'est rétrécie. Cette tendance traduit ses espoirs trahis, son rejet de l'autoritarisme du président et de son régime et la colère devant la corruption qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Ceci dit, le système des présidentielles peut encore permettre à Moreno, soutenu par Correa, de gagner face à celui de la droite, le banquier Lasso.

La dénonciation de la corruption est un phénomène commun à la plupart des Etats de l'Amérique du Sud et des Caraïbes. Elle s'est notamment développée à la faveur de l'augmentation

des prix des matières premières, en particulier celui du pétrole, qui est une source très importante de revenus pour l'Equateur.

Là, comme au Brésil et dans les autres pays, les régimes ont engagé de grands travaux d'infrastructures, des marchés accaparés par de très grandes entreprises, qui ont obtenu les marchés en contrepartie de pots de vin substantiels, versés aux décideurs politiques. C'est notamment le cas du géant brésilien Odebrecht, qui a développé un vaste système de corruption au niveau du continent sud-américain, en Afrique...

Voici un premier bilan des présidentielles tiré par les camarades du Parti communiste marxiste-léniniste d'Equateur (PCMLE) qui ont soutenu la candidature de Paco Moncayo.

Communiqué du secrétariat du Parti Communiste Marxiste-Léniniste d'Équateur – PCMLE (Extraits)

Les premiers résultats du processus électoral du 19 février ont mis en évidence de façon claire que la majorité des Equatoriens (plus de 60 %) se sont prononcés contre la poursuite du « corrèisme » au gouvernement et pour parvenir à un changement. La différence de voix entre Lenin Moreno et Guillermo Lasso fait obligation d'un second tour électoral.

Ce processus électoral a été le terrain d'une intense lutte politique, mais un pourcentage élevé d'électeurs ont décidé leur vote dans les tous derniers jours, voire les dernières heures, avec comme objectif d'empêcher le triomphe du candidat du gouvernement. C'est ce qui explique la progression des candidatures de Lasso et

de Vitrieri qui ont été mises en avant par les médias et les enquêtes d'opinion comme des finalistes possibles, voire même sûrs.

(...) Ce processus a été affecté d'une série d'irrégularités, dès le premier jour de son lancement et jusqu'au dernier jour de la campagne. Les dénonciations des juntes électorales concernant des bulletins préalablement rayés, en faveur des candidats du gouvernement, démontrent l'existence d'un plan de fraude de la part du régime. (...) Les forces de l'Accord pour le Changement ont développé une grande campagne politique : nous avons mis toutes nos forces et nos possibilités pour porter à la victoire le binôme présidentiel et les listes d'Unité Populaire. Les résultats obtenus par le binôme ne nous ont pas été favorables, mais il ne faut pas les minimiser. La différence de moyens matériels, entre nous et les trois autres candidats, qui sont arrivés devant nous, est évidente.

(...) Le second tour électoral est la poursuite de la lutte politique des travailleurs et des peuples, des organisations de gauche et du parti du prolétariat : nous devons insister dans la dénonciation de l'autoritarisme et de la corruption du corrèisme, nous devons promouvoir l'exigence de changement et la solution des problèmes urgents du peuple et du pays.

Quito, 19 février 2017

Quelques jours plus tard, les camarades ont tiré des leçons de ces élections, en particulier, pour ce qui est des résultats de la campagne de l'Union Populaire.

Il faut tout d'abord noter que l'UP

est, comme le disent les camarades, « une organisation politique jeune, qui a repris l'expérience historique de la gauche révolutionnaire qui avait, dans le Mouvement Populaire Démocratique (MPD), son organisation la plus importante ». Le régime de Correa a développé une offensive de plusieurs années pour criminaliser et, en fin de compte, illégaliser le MPD, qui avait des députés et de nombreux élus locaux. En amont de la campagne électorale, l'UP a travaillé, avec les syndicats, les organisations sociales et populaires, à la constitution d'un front politique, « l'Accord National pour le Changement » et à désigner son candidat commun. « Les propositions de l'UP, reprises en grande partie par les candidats de l'Accord National pour le Changement, ont mis en débat différents thèmes durant la campagne, (...) sur des questions progressistes, comme le droit à l'avortement, la condamnation des violences contre les femmes et dans la famille, la question écologique, la lutte contre la corruption. Malheureusement, les revendications immédiates des masses travailleuses n'ont pas suffisamment été prises en compte, ce qui a limité l'adhésion de ces secteurs. » Et de conclure que si « les résultats marquent un échec, si on tient compte des objectifs initialement fixés, en termes de voix et d'élus » et que le phénomène du « vote utile » a joué en défaveur de l'ANC et de son candidat, les forces de l'UP et celles qui composent l'ANC, « doivent renforcer et améliorer leurs liens avec les masses et développer des positions politiques qui correspondent à leurs intérêts et à leurs attentes ». ★

La corruption : un phénomène inhérent au capitalisme

L'affaire Odebrecht touche les gouvernements de nombreux Etats du continent sud-américain, des Caraïbes, d'Afrique...

Avec ses 2 000 chantiers, dans une trentaine de pays, ce monopole brésilien « joue dans la cour des grands » du BTP, du pétrole, des transports, de la logistique... au niveau mondial. Si la pétrochimie lui a assuré jusqu'à présent 60 % de ses revenus, c'est surtout en tant que « bâtisseur » qu'il est connu internationalement. Première entreprise industrielle privée brésilienne, champion mondial de la construction de grands barrages, Odebrecht fait figure de modèle du « capitalisme de connivence », celui qui obtient partout des marchés de la part de gouvernements, en contrepartie d'importants pots de

vins, se chiffrant en dizaine de millions de \$.

Le dirigeant de cette entreprise fondée au Brésil par un émigrant allemand, parti de presque rien, est aujourd'hui en prison, avec des dizaines de cadres supérieurs. Ils sont « tombés » à la faveur de l'opération « mains propres » (Lava Jato) qui est à l'origine de la chute de Dilma Rousseff et de Lula.

La liste des responsables politiques accusés ou soupçonnés de corruption ne cesse de s'allonger : un proche de Kirchner, en Argentine, un ancien directeur de la Pemex au Mexique, proche de l'actuel président Nieto, l'actuel chef de l'Etat en République dominicaine, Medina, les fils de l'ancien président du Panama, Martinelli, plu-

sieurs dirigeants au Pérou, l'entourage de Correa en Equateur, un ministre des transports en Colombie, les dirigeants de l'Angola et du Mozambique...

Mais les accusations visent également des responsables au plus haut niveau de Cuba, du Venezuela. La plupart des accusations sont suivies de procès, d'arrestations médiatisées.

C'est le département de la justice étasunien (!) qui « chiffre » les montants et dresse les listes : 439 millions de dollars répartis dans 11 pays. Il est clair que cette « source » est un instrument aux mains de l'oligarchie financière US, ce qui lui enlève toute « légitimité ».

Ceci dit, la corruption n'est pas un phénomène nouveau et s'il y a des gouvernements, des ministres, des

chefs d'Etat corrompus, c'est qu'il y a aussi des monopoles « corrupteurs », notamment ceux qui passent par ces instances pour obtenir des marchés. Ce qui révolte des secteurs importants des populations, c'est quand ce sont des régimes qui se disent « progressistes » qui sont « pris la main dans le sac ». Surtout s'ils mènent des politiques qui s'en prennent aux intérêts des grandes masses appauvries. Cette colère légitime peut aussi être instrumentalisée par la réaction, comme on le voit, par exemple, au Brésil, où elle a organisé un « coup d'Etat constitutionnel » pour renverser Dilma Rousseff.

Autrement dit, la dénonciation de la corruption doit s'inscrire clairement dans le combat contre le système capitaliste impérialiste. ★